focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA

Bimensuel togolais d'informations

INTERVIEW ... POLITIQUE SPORT PUB ARTS ANNONCES

N°138 | du 15 au 29 Juillet 2015

ANEHO : BATAILLE DE « LEGITIMITE » ENTRE LES « AKAGBAN » ET LES « ADJIGO »

PP.4,5

FANTÉKOME, SYMBOLE D'UN CONTENTIEUX DE PLUS DEUX SIECLES

POLITIQUE P.3

SECURITE MARITIME : COMMENT LE TOGO PEUT-IL REELLEMENT EN PRENDRE LE LEADERHIP

Économie PP.7,8

OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE AU TOGO: LE PARTAGE DU « GÂTEAU »

SINGAPOUR : UN MODELE POUR LE TOGO ? PP.9,10

CULTURE P. 14

INTERVIEW : DJ DIAMONDZ

« LE TRAVAIL QUE NOUS FAISONS EST TRÈS SOUS-ESTIMÉ, LES DJ'S AUSSI DOIVENT S'ACHETER UNE VOITURE, CONSTRUIRE UNE MAISON... AVEC LEURS REVENUS DE DJ. »

Editorial

focus Infos N°138 | du 15 au 29 Juillet 2015

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

OÙ SONT-ILS PASSES ?

Depuis la fin du processus électoral ayant conduit à la réélection de Faure GNASSINGBE pour un troisième mandat et sa prestation de serment, la vie politique togolaise semble s'être arrêtée. Et la plupart des acteurs disparus.

En premier lieu, le chef de file de l'opposition, candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, Jean-Pierre FABRE. Après avoir tenté vainement d'entonner la vieille rengaine d'une victoire volée qui, à force de répétition a fini par lasser même ses plus irréductibles soutiens, il s'est muré dans un silence surprenant. Confronté à des divisions internes liées à sa stratégie illisible et à l'opacité qui a entouré la gestion des centaines de millions mobilisés dans le cadre du scrutin d'avril dernier, il a choisi de faire profil bas.

Ceux qui avaient appelé au boycott, notamment le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) dont on aurait pu penser être en mesure de profiter du cuisant échec de CAP 2015 et des déboires de son leader, reste tout aussi muets , n'arrivant pas à capitaliser sur sa position non participationniste, ni à récupérer politiquement les déçus du jusqu'auboutiste inopérant de monsieur FABRE.

En outre, les habituels marginaux, hormis l'ancien ministre Djimon ORE, si prompts à envahir les médias et à se considérer comme les seuls légitimes à s'exprimer opportunément au nom du peuple, surtout dans des situations de forte tension ou à quelques encablures d'une élection cruciale comme celle présidentielle, ont disparu de la scène complètement aphones.

Et comme s'ils s'étaient passé le mot, même les très politisés et encartés « défenseurs des droits de l'homme » et autres « acteurs de la société civile » gèrent avec parcimonie leurs sorties, lorsqu'elles existent.

Pourtant, il y a de la matière à animer le débat public. Le premier gouvernement du nouveau mandat a présenté sa politique générale. Les propositions qu'elle contient, de même que les perspectives pouvaient, devraient donner lieu à débat. En novembre prochain, notre pays organisera une grande conférence internationale sur la sécurité maritime. Quels sont les enjeux d'une telle initiative, que peut en attendre le Togo, comment s'organise-t-elle et qui la finance ? Voilà des questions dont l'intérêt est établi. Que dire de la menace djihadiste, si loin et en même temps si près de nous ; et plus généralement la lutte contre le terrorisme et le combat pour la préservation de la paix ? Elles ne peuvent manquer de susciter des engagements et des prises de position des acteurs publiques. En cette période de proclamation des résultats de fin d'année et du début des vacances scolaires, la place de l'éducation dans les politiques publiques est une problématique dont devraient se saisir les hommes et femmes aspirant à diriger le pays.

Cette absence de débat est symptomatique du vide en termes d'idées et de propositions de la grande majorité de notre classe politique : pas de vision, pas de projet. Elle est la démonstration du règne de la politique politicienne et des vains débats sur le sexe des anges, dont raffolent les acteurs publics. Préférant l'ombre à la proie et l'accessoire au principal. A moins que ce n'est que cela que permettent leurs capacités !

LA POLICE TOGOLAISE A UN NOUVEAU STATUT

Ayi d'ALMEIDA

C'est fait. Après plusieurs années de revendications sourdes et de tentative avortée, la police togolaise est désormais dotée d'un statut particulier. Il a été adopté le 10 juillet dernier à l'unanimité par les députés. Les 4.400 fonctionnaires que compte ce corps vont avoir désormais un cadre de travail plus moderne et mieux adapté aux nouveaux défis sécuritaires. « La délinquance et le crime ont évolué, il est impératif de s'y adapter. » a indiqué le Colonel Yark Damehame, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, porteur du projet.

Avant l'adoption du nouveau texte, la police nationale togolaise était régie à ce jour par la loi n°91-14 du 09 juillet 1991 portant statut spécial des personnels de police de la République togolaise et son décret d'application, le décret n°91-198 du 16 août 1991. Au regard des exigences de la profession policière dans un environnement politique, économique, social, culturel et technologique différent de celui des années 90, il est évident que les textes susvisés ne permettent plus de répondre aux aspirations des personnels de la police et de satisfaire les besoins sans cesse croissants de sécurité des populations.

Les motivations de la loi du 10 juillet dernier sont de doter la police nationale d'un nouveau statut plus moderne qui, d'une part la rapproche du niveau des polices des autres pays de la sous région et d'autre part lui permette de faire face efficacement aux nouveaux défis de sécurité notamment la criminalité transnationale organisée qui se posent en termes de terrorisme, de trafic de drogue, des armes, ainsi que des crimes économiques et financiers, et de la cybercriminalité.

Elle vise à : renforcer les instruments juridiques de la police nationale, améliorer les conditions matérielles et morales nécessaires pour accroitre les capacités opérationnelles de la police nationale, adapter les missions de la police à l'évolution de l'environnement sécuritaire, restructurer les corps des fonctionnaires de police ou encore instituer un nouveau système d'évaluation des fonctionnaires de police axé sur la performance.

INNOVATIONS :

Le nouveau statut créé, entre autres, un conseil consultatif de la fonction policière chargé de faire des propositions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels de la police nationale.

Par ailleurs, il convient de souligner que les mutations sociopolitiques que connaît notre pays ces dernières années ont entraîné la création du ministère de la sécurité et de la protection civile, avec une démarcation entre les missions de défense, confiées au ministère de la défense et des anciens combattants, et les missions de sécurité intérieure dévolues au ministère chargé de la sécurité.

Le Colonel Yark Damehame

Aussi, l'atteinte des objectifs de sécurité nécessite-t-elle une forte imbrication de la police nationale et de la gendarmerie nationale, compte tenu de la mise à disposition de cette dernière pour emploi auprès du ministre chargé de la sécurité, à travers une mutualisation de leurs moyens humains et matériels. Il s'ensuit naturellement la nécessité d'établir un rapprochement organisationnel au niveau de ces composantes des forces de sécurité pour faciliter la gestion des personnels sur le terrain des opérations afin d'offrir une sécurité optimale à l'ensemble de la population.

Pour ce faire, le nombre de corps composant la police nationale sera désormais de trois au lieu de quatre. Il s'agit des corps des commissaires de police, des corps des officiers de police et des corps des sous-officiers et agents de police.

De nouveaux grades et appellations sont attribués aux différents niveaux de responsabilité notamment dans le corps des officiers ainsi que dans le corps des sous-officiers et agents de police.

En outre, des rangs et appellations hors hiérarchie d'inspecteur général de police et de contrôleur général de police, comme il en existe dans plusieurs pays, ont été créés pour être en conformité avec l'évolution de l'institution policière aux plans régional et international. Il en est de même pour le grade de commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle.

Pour permettre aux officiers et sous-officiers de police de disposer d'un plan de carrière harmonieux, cohérent et motivant, des grades de major sont introduits dans ces deux corps. Il s'agit du grade de commandant-major de police pour les officiers de police et de celui de major de police pour les sous-officiers.

Du point de vue de la discipline, celle-ci a été renforcée par un réaménagement du régime des sanctions en tenant compte de la particularité et des contraintes inhérentes à la profession. Il en est ainsi de la rigueur et des règles élémentaires qui font la force des services de sécurité.

Par ailleurs, l'âge limite de départ à la retraite des personnels de la police nationale qui était de 55 ans pour les commissaires, 53 ans pour les officiers, 52 ans pour les officiers de police adjoints et 50 ans pour les gradés et gardiens de la paix, est relevé ainsi qu'il suit :

- inspecteur général et contrôleur général de police : 60 ans
- commissaire divisionnaire de police : 59 ans ;
- commissaire principal de police : 58 ans
- commissaire de police : 56 ans ;
- officier de police : 54 ans ;
- sous-officier et agent de police : 52 ans.

La nouvelle loi a pour ambition également d'améliorer les conditions de vie des personnels de la police nationale avec une évolution des indices.

SECURITE MARITIME :

COMMENT LE TOGO PEUT-IL REELLEMENT EN PRENDRE LE LEADERHIP

L'information ne semble pas avoir retenu l'attention de la presse internationale. Et pourtant, elle le devrait : depuis le mois de juin, des attaques djihadistes ont régulièrement lieu au sud du Mali. Certaines ont même eu lieu à la frontière ... avec la Côte d'Ivoire. Dans la localité de Fakola, un gros bourg situé à environ 300 km au sud de Bamako et à une vingtaine de kilomètres de la frontière ivoirienne, les djihadistes se sont dirigés vers la mairie et le camp militaire, ont échangé des coups de feu et pris le contrôle des lieux. Les assaillants ont même laissé leur signature à la mairie : un drapeau noir sur lequel est écrit « Ansar Dine Sud ».

Au même moment, à quelques milliers de kilomètres plus à l'est, au nord du Nigéria, l'assaut victorieux mené par l'armée nigériane sur la ville de Gwoza, que Boko Haram voulait transformer en la capitale de son califat, n'a pas émoussé les ardeurs de la secte islamiste. Non contente de transformer la grande ville du Nord Est, Maidiguri, en une cité de l'horreur, la secte d'Abubakar Shekau a exporté « sa guerre sainte » dans les pays limitrophes du Nigéria : Cameroun, Tchad, Niger, faisant des milliers de victimes au sein des populations civiles.

Dans ce contexte hautement explosif, on aurait donc pu s'attendre à ce que toute initiative d'un pays de l'Afrique de l'ouest pour la sécurité et la paix dans la sous-région vise principalement les groupes salafistes et djihadistes qui menacent la stabilité de plusieurs pays. . Et pourtant, le Togo, pays dont les troupes sont présentement opérationnelles dans la MINUSMA, organise une conférence internationale sur la sécurité maritime en novembre 2015 à Lomé.

Cette initiative est d'autant plus curieuse que sur l'ensemble des pays du golfe du Guinée qui ont une façade maritime, le Togo a l'une des côtes les plus réduites : environs 50 kms. C'est que le Togo a des atouts non négligeables. Il dispose du seul port en eau profonde dans la sous-région, dont les capacités sont par ailleurs en constant accroissement. L'objectif à terme est de transformer la capitale Lomé en un petit Singapour Africain ; et cet objectif pourrait bien être atteindre d'ici une dizaine d'années si certaines conditions sont réunies (Lire par ailleurs l'article pages 8 et 10 sur le sujet). En outre, les Forces Armées Togolaises (FAT) ont souvent fait montre d'un certain professionnalisme quant à la lutte contre les pirates maritimes. Quelques libérations de cargos ont rapidement transformé le port togolais en une sorte de havre de paix. Il suffit de faire un tour sur les plages de Lomé de nuit, pour voir l'espèce de ville flottante qui scintille de mille feux sur l'océan : plusieurs navires préférant mouiller aux larges des côtes togolaises, pour se mettre en sécurité, avant d'appareiller vers leur destination finale.

FLAIR ET TIMING

Mais le meilleur atout du Togo pour organiser cette conférence, est que les autorités togolaises ont eu du nez, conseillés sans doute dans ce domaine par la coopération française, pour lancer cette initiative justement en cette période. De la commande de deux patrouilleurs à un armateur français à la mise sur place d'un Haut Conseil pour la Mer en passant par l'installation d'une préfecture maritime, le Togo organise depuis des années, patiemment et avec opiniâtreté, l'action de l'Etat en mer. Et ça marche, comme nous venons de le démontrer. Et le pays peut aujourd'hui se targuer d'avoir développé une véritable expertise dans la lutte contre l'insécurité maritime.

Le Togo a donc eu du flair en investissant un secteur à qui aucun pays africain ne semble donner de l'intérêt. Le timing semble excellent. L'Union Africaine est semble-t-il, ravie qu'un pays se désigne pour porter haut la lutte pour une meilleure sécurité maritime. Et pour le Président Togolais, les retombées les plus importantes sont d'ordre diplomatique. En effet, Lomé a perdu depuis plusieurs décennies la tradition des grandes rencontres internationales. Réunir 5000 délégués venus du monde entier dans la capitale pour plusieurs jours de conférence, c'est bon pour le business, comme le dirait quelqu'un. Et si dans la foulée une charte était signée, ce serait pour les autorités togolaises une splendide consécration, qui viendrait couronner une élection présidentielle saluée par tous les observateurs internationaux comme exemplaire.

CONTINGENCES

Sauf qu'il y a des contingences, que le pays devra prendre en compte s'il veut réaliser cette résurrection diplomatique avec bonheur.
Le premier est qu'il faut absolument associer à la sécurité maritime la menace djihadiste pour avoir l'opportunité de soulever le maximum d'intérêt pour cette conférence. Comme nous avons essayé de le démontrer en introduction, l'intervention de l'opération Serval, la mise en place du dispositif Barkhane et le déploiement de la MINUSMA n'ont pas mis fin aux activités des groupes djihadistes dans le Sahel. Or il est démontré que plusieurs de ces groupes se nourrissent du trafic de drogue sud américain qui transite aujourd'hui par les ports africains, passant ensuite par le sahel avant d'échouer dans la méditerranée, aux portes de l'Europe.

De même, on peut regretter que le Togo, à l'instar du Benin, n'ait pas saisi l'occasion de s'associer à la force de lutte contre Boko Haram que les pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (Nigéria, Niger, Tchad, Cameroun) viennent de lancer. Certes, on arguera que le Togo n'ayant aucune frontière menacée par les islamistes, pourquoi s'engagerait-il dans une lutte dont il ne tirera rien, sinon que des coups ? Mais c'est justement parce que les Togolais ont un leadership sécuritaire à prendre dans la sous-région, et surtout parce que cette implication devrait nous attirer les bonnes intentions du Nigéria, seule puissance navale et industrielle sous régionale sans la coopération duquel, nos belles intentions peuvent tomber à l'eau. La seconde raison nécessitant la bonne coopération nigériane réside dans la localisation des activités de piraterie maritime. Même si la neutralisation du MIND a fait chuter les attaques maritimes originaires du Nigeria, une bonne partie des agressions portent encore la griffe des pirates nigérians. Et il faut tenir compte du fait que Goodluck Jonathan, originaire du sud du Nigéria, avait réussi à trouver un accord de paix avec les combattants du MIND. Rien ne garantit que ces derniers fassent montre de la même compréhension face au président Mohammed Buhari, un musulman du nord.

L'autre élément à prendre en compte, si l'on s'en tient uniquement à la piraterie maritime est que le golfe de Guinée n'est pas le seul à connaitre une grande activité criminelle. Il y a trois ans, le golfe d'Aden était un cauchemar pour les marins du monde entier, avec des attaques de pirates somaliens presque quotidiens. Assez rapidement, les grandes nations, Europe, Chine, USA, Canada, se sont organisés et ont quasiment éradiqué le fléau. De plus de 230 attaques en 2013, on en dénombre 0 en 2015. Une cour spéciale a d'ailleurs été mise en place aux Seychelles, pour juger les pirates arrêtés en mer. Des solutions pratiques existent donc déjà contre la piraterie maritime. Mais elles sont le fait de grandes nations (navettes rapides, aéronefs à longs rayon d'action avec une excellente optronique, et forces spéciales). La conférence internationale devrait aussi s'appuyer sur ces acquis.

La quatrième contingence est l'exemplarité. Pour un pays disposant de 50km de côte « seulement » qui n'arrive pas à lutter contre l'érosion côtière et la pollution de l'océan (il suffit d'aller à Kpémé où les boues rougeâtres des phosphates sont déversées dans l'eau, ou de voir les sorties d'égout de la capitale togolaise où les eaux saumâtres sont versées dans l'océan), il lui faudra faire plus d'efforts pour davantage montrer la voie.
Le dernier pari est l'organisation. 5000 délégués, cela fait beaucoup. Le Togo est certes en train de renaitre, mais les hôtels ne suivent pas encore le rythme. Et Il faudrait faire montre d'une capacité d'organisation exceptionnelle, domaine où malheureusement, les Togolais ont cessé d'exceller.

Gerry Taama
Consultant et Coordinateur de l'Observatoire Africain de Démocratie et de Sécurité (OADS)

ANEHO : BATAILLE DE « LEGITIMITE » ENTRE LES « AKAGBAN » ET LES « ADJIGO »

FANTÉKOME, SYMBOLE D'UN CONTENTIEUX DE PLUS DEUX SIECLES

Kossi THEMANOU
& Raphael DJAMESSI

Depuis plusieurs semaines, les médias se font l'écho et le relai d'une « guerre fratricide» que se livrent deux éminents clans, les « Lawson » ou « Akagban » du palais royal « Lolan » et leurs alliés, aux « Adjigo » et les leurs du palais « N'Lensi », installés l'un comme l'autre depuis des lustres à Aného, ville située à environ 40 kms à l'Est de Lomé, et dont la riche et passionnante histoire, est intimement liée à celle du Togo. Le conflit, jusque-là réduit à des sorties médiatiques et à des invectives, risque de déborder ces cadres et de menacer sérieusement la paix sociale dans cette cité si une solution n'est pas rapidement trouvée. Même si la complexité de la situation, associée au désaccord y compris sur des « faits historiques », n'incite guère à l'optimisme quant à la signature d'une « paix des braves » définitive.

Elle est située entre le marché de la ville, le terrain de football « Boka », l'embouchure et route internationale N°2. C'est une surface qui se déploie à l'ouest du goudron, à 300 mètres environ de l'ancien SGGG et à 450 du pont, en face du commissariat de police. Elle fait à peine 1000 mètres carrés et sert de dépotoir. C'est elle, FANTEKOME, la cause de la résurgence de plus de deux cents ans d'histoire. Depuis que dans un courrier adressé courant 2013 au Président de la Délégation Spéciale de la Ville d'Aného, sa majesté Quam Dessou XV, l'un des chefs traditionnels de la localité et considéré comme le roi des « Adjigo » , sollicitait l'autorisation d'y installer indiquait-il, «un monument de notre ancêtre Quam Dessou 1er, fondateur d'Aného, comme cela se fait dans toutes le villes du monde ». Cette demande qui a obtenu une réponse positive de la municipalité début 2014, va être considéré par les « Lawson », l'autre clan de la ville comme un casus belli. Depuis, les positions restent tranchées et divergentes ; les points de vue présentés comme « techniques et scientifiques » d'historiens nationaux ou étrangers n'y changeant rien , considérés par l'un ou l'autre camp, comme falsifiant l'histoire, selon qu'ils leur soient favorables ou non.

Réserve administrative de Fantékomé (Symbole du contentieux)

Pour Quam Dessou XV, le projet d'installation d'un monument est destiné à rendre hommage à l'ancêtre de son clan, qu'il considère comme le vrai fondateur de la ville d'Aného. Il argue, au soutien de ses prétentions, avoir fait réalisé deux tableaux, l'un de l'arbre généalogique de ses ancêtres et l'autre des différents rois de sa lignée et offerts à la municipalité pour y être exposés.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 20 juin dernier, entouré de plusieurs dignitaires de son clan notamment Ata-Kué Sipohon Gaba, Valentin Quam Sodji, Abel Komlan Zokpodo, le ministre Elliot Ohin, le professeur de philosophie Magloire Kuamvi Kuakuvi et se référant à plusieurs documents historiques dont le fameux « Histoire de Petit-Popo et du Royaume Guin » du roi Agbanon II de Glidji (texte présenté par Nicoué Lodjou GAYIBOR, historien à l' Université du Bénin (actuelle UL) , en collaboration avec Yves MARGUERAT du centre ORSTOM de Lomé et de l'anthropologue révérend père Roverto PAZZI, missionnaire de l'Ordre des Comboniens de Vérone), le roi des Adjigo a soutenu que leur premier monocle Quam Dessou est le fondateur de la ville d'Aného. Que « Fantékomé », serait la résidence des « Afuntaga » (premiers ancêtre des «Adjigo» venus d'Elmina).

Quant à l'emplacement contesté , il aurait été désigné par la délégation spéciale. Ce que confirme Patrice Ayayi C. AYIVI, président de celle-ci. Il affirme avoir attribué une réserve administrative au palais « Adjigo » pour implantation du monument Quam Dessou « Tout comme les trois surfaces octroyées par le passé au roi Lawson ZankliVIII une pour la construction d'un convent des prêtres Vodou vers la plage, une autre pour l'implantation du monument de son premier ancêtre et un jardin en face et devant son palais, nous avons depuis plus d'un an, suite à une demande puis étude du conseil communal attribué une réserve administrative au palais « Adjigo ». « Cet endroit n'est pas une place publique aménagée mais plutôt quasiment un dépotoir. Nous avons pris le soin d'indiquer dans la note d'autorisation, que les bénéficiaires ont l'obligation d'en faire une place aménagée » indique-t-il. Et de préciser : « nous avons interdit la mention fondateur de la ville d'Aného sur le monument.»

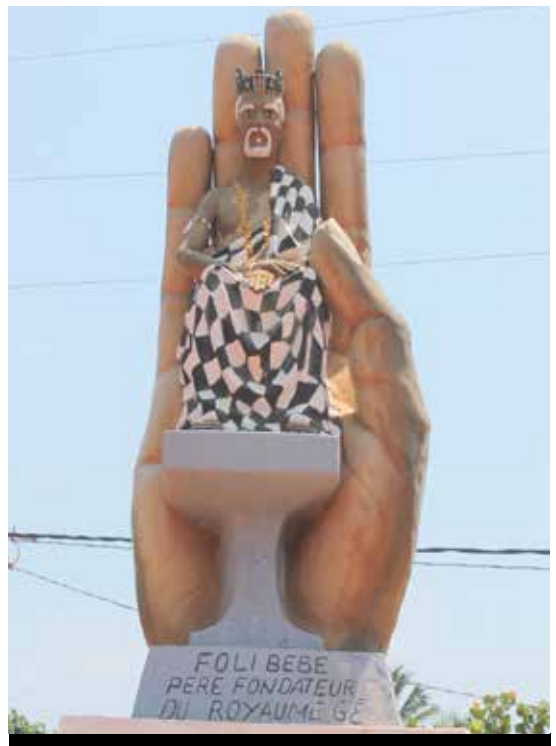

Stèle de Foli-Bébé à Glidji

CONTESTATION :

Il n'empêche que pour le trône « Lolan », Quam Dessou n'a ni autorité ni légitimité à ériger une stèle sur cette place à la gloire de son ancêtre. Ils considèrent la démarche comme une provocation. C'est ce qu'est allée signifier au bureau de la mairie, une forte délégation des Lawson et alliés, conduite par Pedro Gomez, ministre traditionnel du trône. Ils ont dénoncé « la remise en cause de l'histoire de la fondation de la ville d'Aného » et fustigé « la paternité prétendue des Adjigo sur le lieu projeté pour recevoir la statue de leur ancêtre ». Ils ont par ailleurs relevé les « irrégularités » dans le processus ayant conduit à l'attribution de FANTEKOME pour l'érection de la stèle.

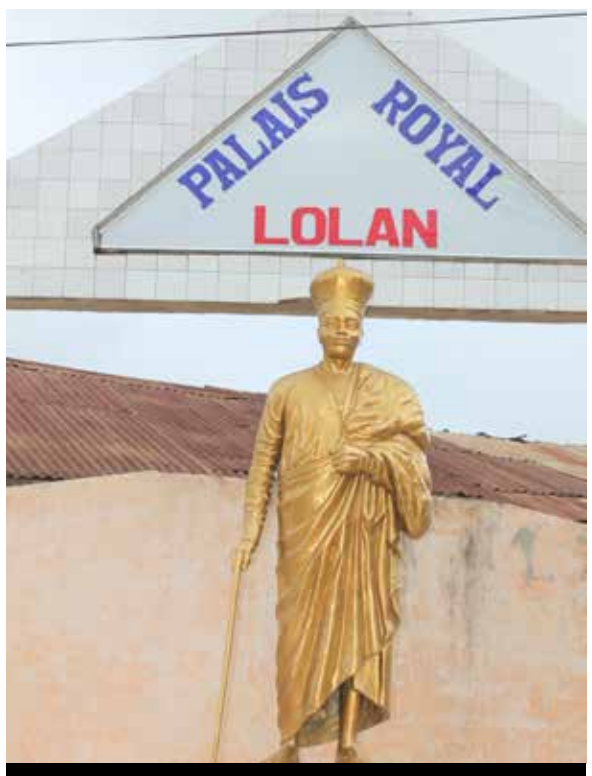

Monument du roi LAWSON ZANKLI I (devant le palais «Lolan»)

Leur position a été clairement exprimée : « « Fantékomé » appartient aux Lawson. Que les « Adjigo » aillent ériger la stèle sur leur territoire » a déclaré Pedro Gomez

De fait, leur version de l'histoire de la ville nous sera racontée par plusieurs notables. Ils confient qu'une guerre a opposé les « Adjigo » et les « Akagban » , qui sont leurs ancêtres. Les premiers, vaincus, durent abandonner leurs terres au profit des vainqueurs, pour aller s'installer à Agoè dans l'actuel Bénin, et à Agbodrafo. Depuis, cet espace est occupé par les Lawson et alliés. En effet, sur la dizaine de maisons que nous avons pu visiter, aucune n'est une propriété « Adjigo ». « Trouverez-vous normal que chaque matin, nous croisions le regard de l'adversaire de notre ancêtre à travers cette statue qui serait installée à nos portes ? » s'interroge une des notables, Adakou Gnadro ATAYI. Elle nous désigne une maison située non loin de là : : « c'est le premier palais royaume du clan Lawson. Jusqu'à ce jour, tous les rois Lawson sont intronisés ici avant d'être conduit au palais de « Lolan ».. Toutes nos cérémonies traditionnelles se font en ce lieu » . La conclusion est venue de sa collègue Lawson Nadou Attinégla : « le monument du roi Ahuawoto Lawson Zankli premier est posé devant son palais de « Lolan ». Que Nana Ané Ohiniko en fasse de même à «Hlensi».

SURVIE :

Selon le document d'histoire « Rénovation en marche » écrit sous la direction du roi Lawson XIII, « Aného est un ville très riche en histoire. Lors de la visite officielle de feu président ivoirien FELIX Houphouet BOIGNY au Togo, en 1962, il la qualifiait de la première cité évangélisée et berceau de la civilisation Ouest-africaine

(Suite à la page 5)

ANEHO : BATAILLE DE « LEGITIMITE » ENTRE LES « AKAGBAN » ET LES « ADJIGO »

(Suite de la page 4)

». A ce titre, tout dignitaire ou monarque de cette ville doit se prévaloir de ses valeurs ancestrales. Pour sa part, Professeur Gayibor estime qu' il n'y a aucune activité économique, industrielle ou de fonctionnariat dans la ville qui pourrait justifier cet affrontement entre les deux clans pour son contrôle. Le seul intérêt en jeu, selon l'historien est la survie de chaque clan «ce qui est assez louable». « Néanmoins, les deux rois sont justes prisonniers d'une situation qu'ils ne maitrisent pas. Surtout que les chefs traditionnels n'ont plus autant d'autorité qu'avant les indépendances. Finalement je finis par en conclure qu'Aného sans cette querelle entre les « Adjigo » et les « Lawson », ne serait plus Aného ; c'est ce qui fait le cachet de la ville. C'est la fierté Guin qui s'affirme plus que tout autre chose. » analyse t-il.

VERS UNE RÉSOLUTION DU LITIGE

Déjà en 1961 pour mettre fin à la vieille querelle, le premier président du Togo Sylvanus Olympio avait réconcilié les deux palais en leur faisant signer un document par lequel ils mettaient fin à leur querelle et devenaient tous deux chefs traditionnels de même rang protocolaire. D'où la nature atypique d'Aného, la seule situation où on a deux chefs traditionnels dans la même ville. L'Etat reconnait au même rang, les deux rois au titre de chef traditionnel de toute la ville d'Aného et sans délimitation territoriale. Administrativement, il n'y a pas de limite au règne des palais.

Selon le roi de « Glidji », GE Fiogan Sédégbé FOLI-BEBE XV, considéré comme le roi suprême du peuple « Guin », la situation est devenue insupportable et cause préjudice à toute la communauté. Il exprime son exaspération face à ce conflit que traverse la terre de ses ancêtres. « Aujourd'hui, je me considère un peu comme un arbitre. Et en ce sens, je ne peux pour le moment condamner aucune des parties. Que les prêtres Vodou ainsi que mes collègues roi sachent que dans tous les pays du monde, les problèmes de clans, de race et de pratique traditionnelle se posent. Mais, très souvent, tout est géré dans une harmonie nationale et la primauté doit être donnée à l'évolution et au développement de la cité. A mon niveau, de même qu'au niveau étatique, des démarches sont actuellement faits pour régler une fois pour de bon les problèmes de la ville d'Aného » a-t-il indiqué.

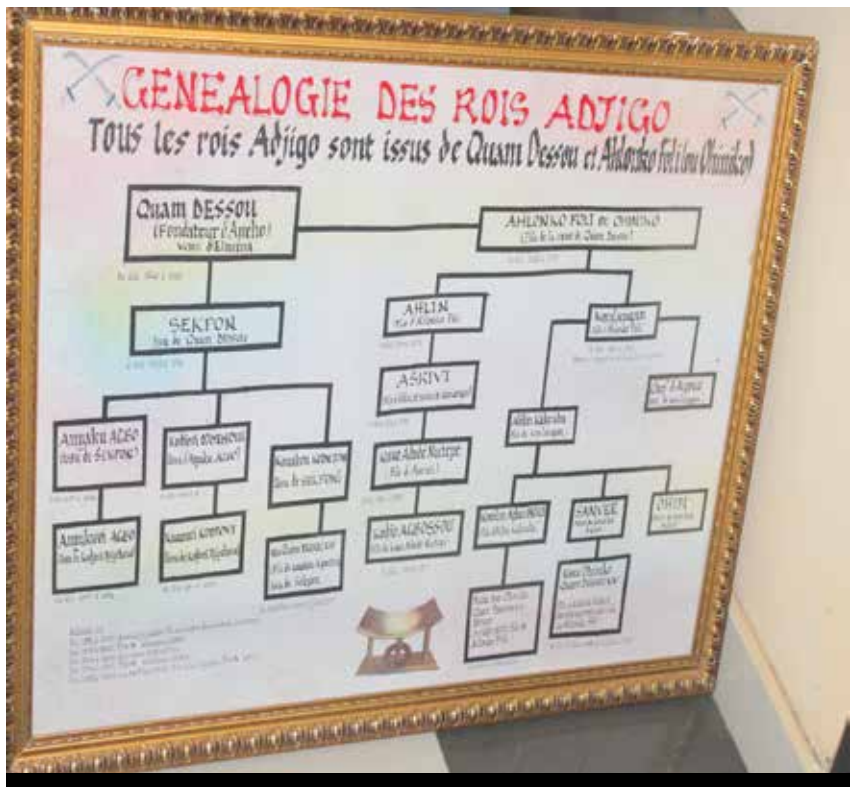

Arbre généaologique des Adjigo (exposé à la Mairie d'Aného)

De fait, le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales travaillerait à apaiser les tensions et à trouver une issue à la crise. Des sources concordantes ont indiqué que deux des chefs traditionnels des quatre cantons de la préfecture des Lacs ont été reçus par le ministre. Des assises générales inclusives sont projetées dans le but d'un règlement définitif des conflits d'autorité qui ont toujours miné la vie du peuple « Guin ».

En attendant, les deux tableaux nominatifs de la généalogie des « Adjigo » sont toujours exposés dans un des bureaux de la commune d'Aného. De l'autre côté, les populations de « Fantékomé » sont sur le « pied-de guerre » prêts selon eux à « défendre toute violation du territoire de leurs ancêtres. »

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PEUPLES

Jusqu'au 17e siècle, la région de Petit Popo, qui deviendra plus tard Aného, était occupée par les « Hloa », originaires de la ville de Grand Popo, qui se sont installés sur la côte et les « Gan » venus de la région d'Accra, qui eux se sont installés à Glidji. L'activité principale des Gan était la traite négrière et celle des Hloa la pêche. Ensuite viendront un groupe de piroguiers « Fanti » -encore appelé les « Adjigo »- originaire de la région d'El Mina qui étaient des bateliers spécialistes du transbordement des marchandises et des hommes de la côte vers les navires négriers ancrés aux larges et vice versa.
Sous la conduite de leur chef Quam Dessou, ce groupe va s'installer devant Glidji (sur la plage d'Aneho) à côté des « Hloa » pour poursuivre leurs activités de transbordement entre les « Gan » et les Négriers. Pour s'attacher les services de ses intermédiaires entre leur royaume et les négriers, les rois de Glidji ont nommé Quam Dessou « AFUTAGA » ce qui veut dire « Chef de Plage » avec pour mission de régenter le commerce des esclaves sur la plage et de percevoir des droits de douanes pour le compte des rois de Glidji. L'apparition des « Aka Gban » ou les « Lawson » ne se fera qu'au milieu du 18e siècle avec Latévi Awuku un de leur célèbre ancêtre qui a amassé une immense fortune en étant intermédiaire entre les négriers et les razzieurs d'esclaves venant de l'intérieur du pays.

Fort de sa grande fortune et de sa relation privilégiée avec les négriers (Danois, Anglais, Espagnols...) il était devenu tout aussi important que le Chef de Plage auquel il va finir par disputer la préséance. Entre temps il confiera un de ses fils, Akuété Zankli, à un de ses amis Anglais, Georges Lawson, un commerçant qui faisait du cabotage entre Cape Coast et Lagos.

A la mort de l'Anglais, le fils Awuku prendra le nom de famille de son père adoptif et se fera appeler Lawson Akuété Zankli. A la mort du richissime Latévi Awuku, Lawson Akuété Zankli lui succédera comme chef de famille avec autant de prestige et de pouvoir que son père. Mais à la différence de ce dernier, Lawson Akuété Zankli va partir en guerre contre le chef de plage et les Fantis pour le contrôle de la côte. Il parviendra avec la force des armes à chasser à l'issue des deux guerres civiles de 1821 et 1834 une partie des Fantis qui iront s'installer qui à l'est pour créer la ville d' « Agoé-adjigo » qui à l'ouest pour fonder la ville d'Agbodrafo.

Décimé et affaibli par la guerre de 1795 contre les Fons et les Hloa, Glidji n'assistera que de loin, impuissant, au déchirement de la ville d'Aného entre le clan Lawson et Adjigo à travers ces deux guerres civiles qui consacreront le premier clan en tant que maître de la ville.

Néanmoins, les Lawson qui estiment avoir gagné par la guerre le droit de diriger la ville, n'arriveront jamais à affirmer leur autorité incontestée sur Aného qu'ils partagent jusqu'à nos jours avec une partie des « Adjigo ».

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Kossi THEMANOU
Salomon WILSON
Raphael DJAMESSI
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

ADZIWONOU KOSSI CLAUDE, DIRECTEUR DE TOURNESOL D'OR :

« AUJOURD'HUI LES TOGOLAIS CONNAISSENT LA VALEUR DES FLEURS »

Albert AGBEKO

Fleuriste demeure un métier inconnu pour la plupart des Togolais. Même dans les services administratifs, il est confondu le plus souvent au jardinier. C'est en réalité cet artisan spécialisé dans la vente de fleurs et la confection de bouquets et d'assemblages appelés « compositions ». C'est également un artiste à sa manière. Il fait des compositions florales originales et adaptées à chaque circonstance. Il peut aussi renseigner les clients sur les caractéristiques de chaque fleur.

Au Togo, avec la mondialisation de la culture et la pénétration des fêtes occidentales qui s'expriment le plus souvent par le langage floral, le fleuriste devient incontournable. Les amoureux togolais des fleurs connaissent l'emblématique marché des fleurs en face de l'ancienne Goyi Score. Aujourd'hui, certains points de la capitale tentent de contester la suprématie à ce marché.

ADZIWONOU Kossi Claude, la trentaine, s'illustre sur l'un de ces nouveaux emplacements de vente de fleurs à Lomé. Il fait partie de la nouvelle génération de fleuristes togolais. Il a été pris par le virus des fleurs sur le banc de l'école alors qu'il n'était qu'en classe de 5ème.

« la fibre m'a pris lors de vacances scolaires au cours desquelles j'en ai fait un petit job pour financer mes études. J'y ai alors pris goût pour y retourner à chaque vacance, les week ends ou dès que j'ai un peu de temps libre » se rappelle t-il.

Après le secondaire, M. ADZIWONOU choisit naturellement fleuriste comme son métier. Pour ce jeune passionné des fleurs et de la nature, c'est une profession pour laquelle il faut se former.

« Nous nous approvisionnons à Kovié, Tsévié et Kpalimé. Dans la capitale, nous avons quelques jardins », souligne-t-il avant de poursuivre qu'aujourd'hui toutes les catégories sociales sont demandeuses de fleurs. « Autrefois, ce sont les Blancs qui commandaient les fleurs mais aujourd'hui les Togolais connaissent la valeur des fleurs », note le fleuriste.

Les périodes de fête notamment les fêtes de fin d'année, la saint-valentin, la fête des mères et la Toussaint sont les périodes de l'année où la demande monte en flèche. A contrario, elle chute lors des périodes de carêmes religieux.

Pour faire face à ces fluctuations, le fleuriste nous confie qu'ils nouent parfois des contrats avec certaines sociétés pour leur livrer en chaque début de semaine des fleurs ou que des Togolais de la diaspora les appellent pour des livraisons aux membres de leur famille restés au pays.

M. ADZIWONOU nous confie que des clients les sollicitent pour livrer des fleurs à des « êtres aimés » tout en ne souhaitant pas dévoiler leur identité. « Parfois ça marche. Mais il arrive aussi qu'on revienne avec les fleurs dans les bras. Cependant, la plupart du temps, notre force de vente nous permet de convaincre la bénéficiaire à accepter les fleurs » raconte-t-il.

Pour plus de visibilité, notre fleuriste exhorte les autorités à donner la place qui est la sienne à son métier , en le considérant comme un à part entière, notamment dans l'établissement des papiers administratifs. Et bien sûr un espace aménagé pour l'exercer.

OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE AU TOGO:

LE PARTAGE DU « GÂTEAU »

Salomon WILSON
& Raphael DJAMESSI

S'il y a bien un secteur qui attire l'attention de tous les investisseurs en Afrique ces dernières années, c'est bien celui des télécommunications notamment le secteur de la téléphonie mobile. Le continent est devenu la principale cible des grands opérateurs de téléphonie mobile. Au Togo même si le taux de pénétration est inférieur à la moyenne régionale (65,8% contre 75%), le marché ne s'en porte pas moins bien ; il est même en plein essor dans le pays. Pour une population de près de 7 millions avec plus de 4 millions d'abonnés, deux opérateurs de téléphonie mobile et un opérateur de téléphonie fixe se partagent le gâteau avec l'arrivée d'un autre opérateur en vue.

HISTORIQUE

TOGO TELECOM considéré comme l'opérateur historique des télécommunications au Togo depuis 1997, offrait des services pour répondre aux besoins de communication qui se limitaient à la possession du téléphone fixe filaire. A cette époque, le téléphone fixe était encore un luxe et l'installer exigeait un processus long et peu encourageant. Le gouvernement togolais, dans une vision de diversification et de développement du secteur des télécommunications crée TOGO CELLULAIRE le 18 février 1998. Société d'Etat à caractère commercial de droit privé, filiale de TOGO TELECOM qui détient la totalité des parts du capital social s'élevant à 1 500 000 000 de FCFA, elle démarre ses activités commerciales le 1er Juillet 1998 sous la dénomination TOGO CELLULAIRE.

En 1999, le gouvernement togolais ouvre le secteur à un autre opérateur de téléphonie mobile. Ainsi avec un second opérateur du nom de TELECEL TOGO qui deviendra plus tard MOOV-TOGO, l'état togolais dans un souci de réguler ce secteur rend opérationnel en 2000 l'Autorité de Réglementation du secteur des Communications électroniques et des Postes (l'ART&P). Elle a principalement pour rôle de créer un cadre juridique et réglementaire garantissant le jeu de la concurrence et le développement dans les meilleures conditions des secteurs de postes et de communications électroniques.

La population togolaise en augmentation et par ricochet ses besoins en communication sans cesse croissant, le gouvernement Togolais procède depuis juin 2014, à un appel d'offre, pour une troisième licence dans le secteur des télécommunications.

LA TÉLÉPHONIE MOBILE, ÉTAT DES LIEUX : UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR

Le marché de la téléphonie mobile est en plein essor dans notre pays. La croissance sans cesse remarquée et dans le nombre d'abonnés enregistrés au fil des années et dans la consommation des services proposés par les différents opérateurs économiques, témoigne à suffisance de cet essor. En effet, de 60,7% en décembre 2013, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé à 65,7% en juin 2014 et le taux de pénétration d'internet de 5,4% à 6,6%. Le rapport de l'Autorité de Régulation des secteurs de Postes et Télécommunication(ARTP) publié en 2014 nous apprend que le volume de trafic sortant (volume d'appels sortants) est passé de 351 millions de minutes au premier semestre 2013 à 432 millions de minutes sur la même période en 2014 soit une croissance de 23%. De même, l'analyse des données data mobile au premier semestre 2014 montre que le nombre d'abonnés à la connexion mobile a connu une croissance de 10,2% par rapport au premier semestre 2013. Cette croissance s'explique par une appétence des abonnés aux nouvelles technologies de l'information, en l'occurrence les réseaux sociaux, l'utilisation répandue des outils de messageries instantanés et la vulgarisation des téléphones «

(Suite à la page 8)

PRÉSENTATION ET MISSIONS DE L'ART&P TOGO

La loi du 11 février 1998 sur les télécommunications au Togo, a permis une large libéralisation du secteur des télécommunications. La présente loi s'applique aux différentes activités en matière des télécommunications sur le territoire national, incluant les eaux territoriales et le plateau continental contigu. En outre elle définit notamment les responsabilités de l'ART&P (Autorité de Réglementation du secteur des Communications électroniques et des Postes) créée à cette occasion. Elle institue donc un régime de licences avec cahier des charges pour la fourniture de services de Communications électroniques et prévoit des dispositions en matière d'interconnexion. Cette présente loi et deux décrets d'application ont ouvert le secteur à la concurrence.
L'ART&P, opérationnelle depuis janvier 2000, a principalement pour rôle de créer un cadre juridique et réglementaire garantissant le jeu de la concurrence et le développement dans les meilleures conditions des secteurs de postes et de Communications électroniques.
En 2014, le paysage national des télécommunications se compose :
- d'un opérateur de téléphonie fixe
- de deux opérateurs de téléphonie mobile, dont l'un est une filiale de l'opérateur historique
- d'un opérateur spécialisé dans la fourniture d'accès Internet outre l'opérateur historique
- de nombreux FAI.

Sous tutelle du Ministère des Postes et de l'Économie numérique, L'ART&P est donc une institution publique indépendante chargée de mettre en œuvre la législation relative aux secteurs des postes et des communications électroniques. Elle est un organe de régulation, disposant de pouvoirs divers:

Un organe de réglementation et de régulation:
- détermine les règles d'attribution et d'octroi des ressources en numérotation
- élabore les cahiers des charges qui s'imposent aux titulaires des divers types de licences et d'autorisations
- fixe les conditions générales applicables aux réseaux et services non soumis à autorisation
- détermine les caractéristiques requises pour les équipements terminaux
- fixe le taux des redevances payées par les titulaires d'agréments et/ou d'autorisations
- approuve les accords d'interconnexion signés entre les opérateurs

Un pouvoir consultatif :
- propose au ministre la procédure d'appel à la concurrence en cas de besoin
- donne son avis dans les hypothèses de limitation du nombre d'autorisations
- instruit, pour le compte du ministre, les demandes d'autorisations et les dossiers d'appel d'offres

Un pouvoir de décision et de contrôle :
- définit les règles d'utilisation du spectre radioélectrique
- tient le registre des télécommunications
- exerce un pouvoir général de contrôle sur le respect des formalités des spécifications techniques exigées et sur l'activité des opérateurs
- reçoit les déclarations exigées par la loi notamment les déclarations de fournitures, la modification ou la cessation des services de télécommunications, les conventions d'interconnexion
- veille au respect des règles relatives aux autorisations, déclarations et agréments
- veille au respect de la concurrence, en luttant contre les pratiques anticoncurrentielles et les abus de position dominante

Un pouvoir de conciliation et d'arbitrage :
- un rôle de conciliation : en cas de litige entre opérateurs et utilisateurs, l'Autorité doit tenter une conciliation entre les parties lorsqu'elle en est saisie
- une mission arbitrale : en cas de différend entre opérateurs, ceux-ci peuvent demander l'arbitrage de l'Autorité de Réglementation

Un pouvoir de sanction de l'Autorité de Réglementation :
- ordonne des mesures provisoires en vue d'assurer la continuité du fonctionnement des réseaux et des services
- peut, dans certains cas, et en cas de gravité du manquement, prononcer, à la suite d'une procédure contradictoire, une suspension de l'activité ayant donné lieu à l'infraction, pour une durée maximale de trois (3) mois.

OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE AU TOGO:

(Suite de la page 7)

intelligents ».

A l'observation, l'évolution constatée au niveau de la téléphonie mobile consacre une baisse de régime au niveau du réseau fixe détenu par l'opérateur Togo Telecom. En effet, au 30 juin 2014, le nombre d'abonnés au réseau fixe était de 50 611 contre 64 493 à la même période en 2013 soit une baisse de 21,52%.

L'abonnement internet fixe par contre à connu une augmentation 9,17% avec 72 165 nouveaux abonnés au premier semestre 2014 contre 65 543 en 2013. Cette évolution influe, bien évidemment sur le chiffre d'affaires réalisé d'une part par tout le secteur de la téléphonie et d'autre part par le secteur de la téléphonie mobile. De 87milliards de FCFA au premier semestre 2013 le chiffre d'affaires total enregistré par le secteur de la téléphonie est passé à 93 milliards F CFA au 30juin 2014.
La part de la téléphonie fixe représente 25% du chiffre d'affaire en 2013 alors qu'en 2014 le mobile faisait 4,7 fois le chiffre du fixe. Et même si ce tableau présente un visage luisant pour le secteur de la téléphonie en général, il n'en est pas de même lorsqu'on considère les performances individuelles réalisées entre 2013 et 2014 par Togo Cellulaire et Atlantique Telecom Togo (Moov Togo) qui se partagent les 4,4millions d'abonnés que compte marché de la téléphonie mobile au Togo.

TOGO CELLULAIRE LEADER :

De l'exercice des premiers semestres 2013 et 2014, on peut déduire selon le rapport 2014 de l'ARTP que l'opérateur de téléphonie Togo cellulaire se dispute la meilleure performance avec son seul concurrent Atlantique Telecom Togo en terme de nombres de nouveaux abonnés mais fait la différence par rapport à ce dernier en ce qui concerne le nombres d'abonnés à la connexion mobile et, plus important pour une société, en terme de chiffre d'affaires.
En effet, des résultats des exercices 2013 et 2014, on peut tirer la conclusion que Togo cellulaire a enregistré les meilleures performances en terme d'abonnements au premier semestre 2013 et Moov-Togo au premier semestre 2014.

Quant à l'abonnement à la connexion mobile, le premier semestre 2013 enregistrait au total 279 437 abonnés dont 60, 69% pour Togo cellulaire. Au 30 juin 2014 pour 377 416 nouveaux abonnés à la connexion mobile, 52,26% reviennent encore à Togo cellulaire. Le volume total de trafic sortant en 2013 sur des réseaux mobiles a été généré à 71,5% par le Togo cellulaire et à 66 % par le même opérateur en 2014. Toutefois il faut noter que le trafic venant de l'international vers Atlantique Telecom Togo en 2014 représente 57% de celui vers Togo cellulaire. Pour ce qui est du chiffre d'affaires, aux premiers trimestres 2013 et 2014, Togo cellulaire occupait respectivement près de 64% et 62 % de la part du marché contre 36% et 38% pour Atlantic Telecom Togo.
Aux seconds trimestres 2013 et 2014, ses parts sont portés à 67% et 63 pour Togo cellulaire contre 33 % et 37 % pour Atlantique Telecom Togo.

(Voir Graphique 5 ci-dessus: Part de marché des opérateurs de téléphonie mobile en terme de C.A)

Le volume total de trafic sortant en 2013 sur des réseaux mobiles a été généré à 71,5% par le Togo cellulaire et à 66 % par le même opérateur en 2014. Toutefois il faut noter que le trafic venant de l'international vers Atlantique Telecom Togo en 2014 représente 57% de celui vers Togo cellulaire. Pour certains spécialistes, ces performances de l'opérateur Togo cellulaire pourrait être mise à l'actif de son statut de premier réseau mobile au Togo. Togo cellulaire existe, en effet, au Togo depuis 1999 alors Atlantique Telecom Togo ne s'est implanté dans le pays qu'une dizaine d'années plus tard.

L'essor économique que connait le secteur de la télécommunication n'est pourtant pas bénéfique aux consommateurs togolais. Dans une étude sur le secteur togolais des télécommunications, le cabinet Pyramid Research, rapporte que le Togo a les tarifs de télécommunications les plus chers de la zone de l'Union Economie Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le marché de la téléphonie mobile est, certes, en plein essor au Togo ; mais les opérateurs de téléphonies mobiles y offrent-ils un service de meilleure qualité ? That is the question !

Graphique 5: Part de marché des opérateurs mobiles en termes de chiffre d'affaires

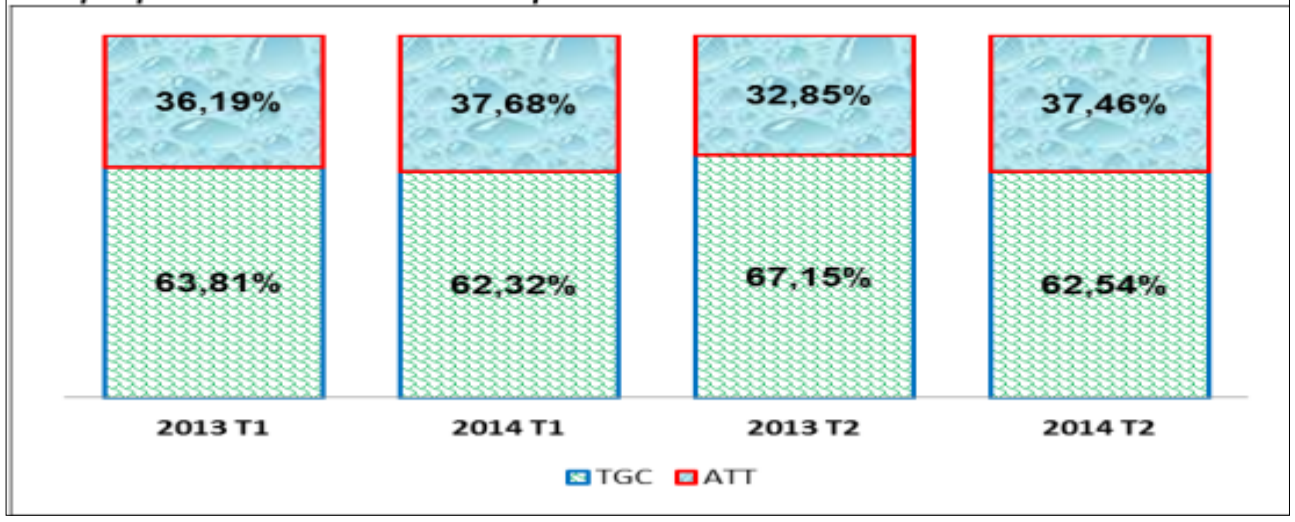

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
SÉBASTIEN KODJO SÉGNIAGBÉTO ADMIS AU GRADE DE DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

Après délibération, le jury vous déclare digne au grade de Docteur en lettres et sciences humaines, option sociologie, spécialité sociologie de développement et a décidé à l'unanimité de vous décerner la mention « très honorable avec félicitation du jury ». C'est par ces mots prononcés par le président du jury, le professeur Komi Titrikou Kossi que Sébastien Kodjo SEGNIAGBETO a été admis dans la classe des docteurs en sociologie.

L'impétrant a présenté sa thèse ce 08 juillet 2015 sur « Pauvreté et migration en Afrique : enjeux, évolution et perspectives des flux migratoires des filles ouatchi à Lomé ».
Les migrations des filles ouatchi à Lomé particulièrement au grand marché d'Adawlato bien que veilles des périodes post-indépendances est encore d'actualité. Car au grand marché de Lomé, on y voit tous les jours ces porte-faix, pour la plupart venues des milieux ouatchi, qui travaillent d'arrache-pied pour subvenir à leurs besoins. C'est donc ce sujet qui a retenu l'attention de l'impétrant qui a mené une étude dans ce sens.
Ce travail méticuleux et très fouillé a été salué par le jury.
« Le candidat s'est montré un candidat de grande valeur, il a conduit des travaux de terrain, il a cherché aussi bien dans les documents que sur le terrain, auprès des filles, auprès des autorités en quoi consiste la vie de la fille Ouatchi qui migre », a confié le président du jury, le professeur Kossi Titrikou Komi.

Parti du constat qu'il existe à Lomé des filles ouatchi porte-faix, M. SEGNIAGBETO a cherché à comprendre comment elles en sont arrivées là. De ce constat, il apparait que dès 1958-59, il y avait des filles éwé, adélé, akposso et ouatchi qui travaillaient au sein des ménages guins. Alors que les autres filles étaient apparentées aux familles d'accueil, tel n'était pas le cas des filles ouatchi qui n'avaient aucun lien avec la famille d'acceuil.
« Il ressort de cette analyse que

les parents ouatchi voulaient à un moment donné que leurs filles restent chez les commerçantes guins pour apprendre à faire le commerce pour devenir plus tard elles aussi des commerçantes. Au même moment, les femmes commerçantes guins qui parcouraient les marchés ruraux du pays avaient besoin de quelqu'un qui pourra s'occuper de leurs enfants en leur absence. Les filles ouatchi étaient bien disposées pour ce travail. C'est ainsi que cette migration a commencé », a commenté M. SEGNIAGBETO.
Pour l'impétrant plusieurs décennies après le phénomène est en progression. Elle prend d'autres formes : la forme de trafic et de migration volontaire des travailleurs. Lomé n'est plus la seule destination pour ses filles. Mais il y a d'autres destinations comme Cotonou, Lagos, Libreville et même Liban, souligne l'impétrant.
Notons que Sébastien Kodjo SEGNIAGBETO s'est aussi essayé au journalisme.

SINGAPOUR : UN MODELE POUR LE TOGO ?

Jo Osselka

Il y a quelques mois, nous publions un travail sur ce que l'Afrique pouvait apprendre de Singapour (Focus Infos N° 94 du 11 septembre 2014). En ce début du troisième mandat pour Faure GNASSINGBE et la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale, dont la feuille de route comprend les questions d'un développement socio-économique harmonieux qui passe entre autres par des réponses appropriées au chômage endémique de la jeunesse togolaise, il nous est apparu utile de revenir sur la question de la leçon singapourienne, d' analyser la situation du Togo et les leçons spécifiques que notre pays peut tirer de ce petit Etat d'Asie du Sud-Est. Ce choix de revisiter Singapour et qui n'est pas exclusif pour Focus Infos de faire des analyses comparatives ultérieures avec d'autres pays , n'est pas le fait du hasard mais plutôt lié à des références.

Pour situer le modèle et poser les comparaisons, il faut indiquer que Singapour est un petit pays indépendant depuis 1964, constitué de plusieurs ethnies et même de races. Coincé entre les mastodontes chinois, malaisiens, indonésiens et même indiens, une partie de son économie est structurellement basée sur son port et le transport. Tout comme le Togo, indépendant en 1960, multiethnique, avec autour de lui, des « géants à l'africaine » : Nigeria, Ghana, Côte d'ivoire. L'on pourrait multiplier quelques autres similitudes géographiques, sociales et politiques comme le fils qui y a accédé au pouvoir après son père comme dans notre pays.

Mais elles s'arrêtent là puisqu'après plus de 50 ans d'indépendance pour les deux pays, le parcours et les performances économiques et sociales des deux nations n'ont pas de commune mesure.

Quelques chiffres qui permettent de fixer le gap à franchir pour nous rapprocher de Singapour (Tableau 1 ci-après)

Comme on peut le constater, le PIB par habitant d'un Singapourien fait presque 60 fois celui d'un Togolais et la pauvreté qui frappe presque 40% de la population togolaise ne touche qu'à peine 6% des leurs. Une autre donnée révélatrice est le ratio représentant le revenu des 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches de la population. Plus les deux chiffres sont proches, mieux la population est égalitaire et les richesses mieux réparties. En d'autres termes, plus le taux des revenus des pauvres est élevé et celui des plus riches bas, mieux c'est. On voit ici encore que Singapour a un score honorable ; ce qui se comprend puisque le pays a d'ailleurs un taux de pauvreté très bas. A titre de comparaison, ce ratio est de 3,1/29,0 au Benin (bon), 2,8/32,2 au Burkina Faso, 2,1/30,0 au Ghana, 2,0/34,0 en Côte d'Ivoire et 2,6/48,2 au Sénégal. Il faut également noter que le Togo a l'un des taux de pauvreté le plus faible de la sous région UEMOA malgré un salaire minimum plus bas que même la Guinée Bissau, comme indiqué dans le tableau suivant. (Tableau 2 ci-après)

Tableau 1

	Togo	Singapour
IDH	0,473	0,901
PIB/H(USD)	1 390,50	78 763,40
Croissance PIB/H (% annuel)	2,4	2,2
% dépense militaire	1,60	3,30
utilisateur internet (pour 100 pers)	4,5	73
% accès à l'électricité	27,90	72,60
% budget éducation	4	2,9
% budget santé	8,60	4,60
consommation énergie (TEP/Hab.)	0,43	6 452,00
consommation engrais (Kg par HTA)	5,00	3 374,60
consommation électricité (KWh/Hab.)	98,00	8 404,00
salaire minimum(USD)	41,70	3 934,20
production agricole (PIB %)	45,9	0,5
taux de pauvreté	39,20	6,30
revenu des 10 % les plus pauvres/ 10% plus riches	2,64 / 32,89	5,8 / 25,1
Rang Indice de Liberté Economique	**141ème**	**2ème**

HISTOIRE

Comment ce petit Etat sans aucune ressource minière, qui à son indépendance, avait presque le même niveau que le Togo et était plus pauvre que le Ghana est-il parvenu, en l'espace de deux générations, à ce niveau de développement et de richesse qu'aucun pays africain n'a atteint ?

L'ancien président Lee Kwan Yew, père de l'indépendance et de la nation singapourienne, y répond souvent par un mot : les Hommes. Il est revenu largement dessus dans ses mémoires **Du tiers monde à la Prospérité** (édition Harper Collins Publisher, 2000), expliquant comment il a mis l'homme, le singapourien au cœur de sa politique en lui faisant confiance, en lui apportant de la modernité et de la « liberté ». Même si une certaine presse l'a décrié comme un despote, il a su hisser son pays au sommet des nations prospères en accroissant l'éducation de qualité et en la rendant accessible à tous ; en nouant des accord dans le monde entier afin d'apprendre de l'expérience et de l'expertise des autres pays comme les USA ou le Japon. Regardons encore les chiffres, la production agricole est très faible et on le comprend bien, le pays n'a que 700 km² pour un peu plus de 4 millions d'habitants. Donc pas assez d'espace pour cultiver mais les Singapouriens ne meurent pas de faim, ils produisent la richesse qui leur permet d'importer leurs vivres. Mais les ¾ des singapouriens ont accès à l'électricité contre moins de 1/3 au Togo et là où encore plus de 70% de la population a accès à Internet au Singapour, moins de 5% de togolais le peuvent et encore si on devait tenir compte de la qualité d'accès, le taux du Togo chuterait encore plus. Et enfin, chaque Singapourien consomme 100 fois plus d'électricité que le Togolais. Le classement IDH de Singapour (9ème rang mondial en 2014, loin devant des pays comme la France 20ème, ou la Belgique 21ème) montre que le pays a un sens social très élevé et favorise un fort accès de sa population aux infrastructures sociales (éducation, santé, eau, électricité, etc...). Population qui, en retour a une grande productivité grâce aux effets de son bien-être et cela se traduit par un PIB élevé. Le Président Lee a également insisté sur la discipline et le respect des engagements.

MODELE

Au vu des performances de ce pays, il est cohérent et louable que les Togolais, en premier lieu leurs gouvernants, formulent les vœux de faire évoluer le Togo vers la situation de Singapour. Cela est-il faisable ? On devrait répondre oui puisque Singapour l'a fait. Mais est ce que nous nous en donnons les moyens ? Ou encore sommes-nous sur la voie pour y arriver un jour ?

Le souhait du Togo de ressembler à Singapour ne date pas d'aujourd'hui. Notamment en raison du port en eau profonde et la volonté de faire de notre pays un hub maritime, exactement comme Singapour. Mais la marche du Togo vers et sur les traces de Singapour a-t-elle de la cohérence et qelles en sont les principaux axes concrets ou concrétisés ?

Première chose à noter, le Togo veut être une plateforme maritime voire de logistique multimodale mais aucune université, aucun centre de formation aux métiers de pointe dans ce secteur n'ont été développés dans le pays tout au long de ces années. Ensuite il aurait été compréhensible que notre port tissât des relations privilégiées avec le port de Singapour pour bénéficier de partage d'expérience. C'est sans doute sur cette voie que le Togo a voulu s'inscrire en signant le 14 juillet 2010 un mémorandum avec l'Etat de Singapour pour bénéficier de l'expertise de la cité-Etat dans le développement des infrastructures publiques et la professionnalisation de l'administration. La signature qui a eu lieu en grande pompe à l'hôtel Fullerton de Singapour au lancement du tout premier forum Singapour-Afrique, était également une grande première de ce genre entre Singapour et un pays Africain.

Ministre du plan et du Développement à l'époque, Mme Dédé Ahoefa EKUE représentait le Togo à cette cérémonie et était accompagnée du ministre Ninsao GNONFAM (ministre des Transports) ainsi qu' une forte délégation.

Dans les détails, le gouvernement du Togo s'engageait à recourir à l'expertise de Singapour dans ses plans de développement et précisément dans le :

- Développement des infrastructures économiques : ports, aéroports, rails, planification urbaine, etc...
- Développement d'une Zone Industrielle
- Collaboration dans les systèmes éducatifs et notamment la formation professionnelle et des métiers liés aux infrastructures.

Ceci peut être considéré comme une avancée majeure et concrète pour le Togo. La visite d'une délégation singapourienne à Lomé quelques mois plus tard devrait permettre de jeter les bases de la mise en œuvre de l'accord. Si cette signature n'a presque pas fait de bruit à Lomé, beaucoup de journaux singapouriens en ont parlé de long en large et un dîner VIP avait d'ailleurs été organisé pour la délégation togolaise à la suite de cette cérémonie.

Cinq ans après, qu'est ce qui a été fait ou réalisé sur la base de cet accord ? Presque rien. En revanche, les pays comme le Congo ou la Tanzanie qui ont signé le même type d'accord des années plus tard après le Togo, en tirent grands profits . Ainsi en Tanzanie, Singapour est entrain de réaliser les plans et schémas directeur de la ville de Arusha. Au Congo, la cité-Etat a réalisé les plans directeurs des Zones Economiques Spéciales de Oyo et de Pointe Noire, ainsi que la faisabilité et la mise en œuvre d'un Centre de formation pour les métiers de l'Industrie. C'est là où Lee Kwan Yew recommandait pour son pays d'être discipliné et persévérant dans ses engagements.

CHOIX PRIORITAIRES

Pour marcher sur les pas de Singapour, le Togo devra se poser les questions appropriées et surtout mettre en œuvre des actions volontaires dans tous les aspects de la modernité et de la promotion sociale.

1. Les infrastructures au service des populations

La première valeur de Singapour et d'ailleurs il en est ainsi de tous les pays développés, c'est l'identité de leurs villes. Qui se traduit dans le mode de développement des infrastructures et surtout de leur efficience. Le Togo fait actuellement de gros efforts dans la construction des routes mais le gouvernement devrait en améliorer l'efficacité et aussi le cadre de vie et l'assainissement. En exemple, la majorité des Togolais même en milieu urbain comme Lomé sont des piétons et pourtant même les nouvelles routes dans Lomé tiennent à peine compte d'eux. Les trottoirs sont quasi inexistants et quand ils sont présents, ils sont mal dimensionnés, envahis par les étalages ou les entrées de garages des riverains. Lomé doit se doter dans sa stratégie urbaine d'une identité qui peut traduire son histoire, sa culture ou encore la vision qu'on a de

Tableau 2

	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Guinée Bissau	Mali	Niger	Senegal	Togo
IDH	0,476	0,388	0,452	0,573	0,396	0,407	0,337	0,485	0,473
Salaire minimum(USD)	63,7	55,8	101,7	129,2	45,8	55	30,8	86,7	41,7
Taux de pauvreté (%)	47,8	58,3	41,5	33,1	48,2	60,2	56,4	44	39,2

(Suite à la page 10)

SINGAPOUR :

(Suite de la page 9)

Jo Osselka

notre capitale. L'accès à la modernité qu'offrent les infrastructures doit également se traduire dans le cadre de vie, notamment la gestion environnementale et des déchets urbains. De fait ni la lagune, ni la plage ne peuvent être laissées dans leur état actuel et faire espérer un développement réel pour notre pays.

2. La promotion de l'emploi et du capital humain

Les choix de Singapour sont basés sur ses atouts naturels et son organisation structurelle. Au Togo, quels sont nos choix ? Dans la SCAPE le gouvernement a identifié le Tourisme comme un des piliers phares de son développement et pourtant le pays est resté longtemps sans ministère, ni agence pour en piloter la politique et tirer les fruits de cet axe que le gouvernement a lui-même identifié.

L'emploi des jeunes est un problème quasi endémique au Togo et le gouvernement en a pleine conscience mais comment pouvons-nous imiter Singapour et avoir des taux de chômage bas ? Faire comme Singapour c'est inscrire le pays dans la modernité et l'émancipation sociale. Cela passe par une promotion accrue des TIC et il n'est donc pas acceptable que l'économie numérique soit une vaine expression dans la stratégie du gouvernement Togolais. Le potentiel d'emplois stimulé et structuré par et grâce aux TICs est immense et sans aucune mesure, en plus du facteur social d'interconnexion des populations que cela véhicule. Rappelons rapidement que sous l'air Bill Clinton, les USA ont atteint presque le plein emploi grâce aux TICs, que la Corée du Sud ou même la Chine se positionnent dans le grand marché de l'économie mondiale grâce aux TICs et que c'est en optimisant les TICs que Singapour s'est hissé comme l'une des premières places financières du monde. De ce fait le Togo doit faire du haut débit une réalité, quel qu'en soit le prix. Le président Faure Gnassingbé doit en faire une priorité, lui féru des TICs, qui a inauguré l'atterrissage du câble de fibre optique du WARCIP. Le super haut débit doit devenir une réalité au Togo de 2015, avec un prix d'accès le plus bas possible (pas plus de 10,000 FCFA) et disponible sur les 56,000 km² avant la fin de 2016. Le gouvernement doit reformer profondément l'ARTP et casser les innombrables blocages de cette institution (et au besoin la dissoudre au profit d'un nouvel organisme de régulation qui fait la promotion des TIC et ne se contente pas seulement d'être un instrument de répression) afin de promouvoir les investissements privés dans le secteur, créer des emplois, stimuler la créativité et l'innovation dans le pays. Privatiser Togo Telecom et Togo Cellulaire au besoin mais ouvrir surtout les champs des possibilités pour que les privés investissent, pour que les jeunes trouvent enfin le cadre de l'expression de leur génie et de leur créativité.

Lancer les bases d'une société moderne et cela passe par trois axes principaux : la santé, l'éducation et le brassage social : nettoyer la plage entièrement et permettre son exploitation économique ; investir durablement dans nos hôpitaux et stimuler la création de cliniques et de centres de références en revoyant en détail la fiscalité de la santé et du bien-être... Créer encore au moins 2 universités avant la fin du mandat à Atakpamé et à Dapaong mais améliorer le traitement de la fonction d'enseignant et d'enseignant-chercheur pour stimuler la disponibilité de la main d'œuvre dans ce secteur stratégique et important pour l'émancipation de notre jeunesse mais aussi pour l'attraction de notre pays pour les étudiants de la sous région. L'on ne pourra pas continuer à sur peupler nos universités actuelles et maintenir le niveau de la formation à un niveau moyen ; une explosion sociale s'en suivra sans aucun doute de ce fait. C'est cela aussi Singapour, une éducation de qualité et une jeunesse très bien formée et de ce fait inventive.

3. L'optimisation du capital structurant

Optimiser l'efficience des capitaux et la cohérence entre la stratégie du gouvernement et les atouts naturels et structurelles du pays. Le Chef de l'Etat et son gouvernement devront investir continuellement dans les infrastructures mais dans les infrastructures efficientes. Toutes les préfectures doivent pouvoir disposer d'un accès via une route bitumée et bien faite à un coût raisonnable. Les voies en centres urbains doivent privilégier les trottoirs et la priorité aux piétons. Nous l'avons déjà indiqué plus haut mais l'efficience des infrastructures est d'une importance capitale pour en optimiser leur utilisation et la maintenance à moindre coût. Dans le précédent article cité plus haut , nous avions parlé du port et de l'aéroport de Singapour ainsi que leurs effets structurants sur l'économie du pays, mais la disponibilité et l'accès à l'électricité, à des routes carrossables, à un cadre urbain sain, à la sécurité des biens et des personnes – le tout à des coûts optimisés et dans une gouvernance sans reproche - sont des fondamentaux que l'Etat ne peut plus se permettre de négliger durablement.

Le Togo dispose sur son sol des sièges des plus importantes institutions financières de la sous région. C'est un avantage structurel de taille et comme Singapour, notre pays pourrait optimiser profondément de cet avantage et se positionner comme une réelle place financière intégrant les services de traitement de données, de formation pointue aux métiers des finances, de toute la panoplie de sous-traitante requise pour une place financière et cela aussi c'est Singapour.

Pour ce faire l'approche stratégique est fondamentale et le pays aura besoin de toutes ses filles et de tous ses fils. Un renouvellement dans la classe politique est aussi nécessaire pour stimuler une meilleure gouvernance, une meilleure acceptation sociale et la nécessité de créer plus de confiance au sein de nos populations mais aussi au sein de chaque Togolais. Puisque nos gouvernants souhaitent faire du Togo le Singapour de la région, commençons par le commencement : faire des Togolaises et des Togolais, dans leur majorité, les acteurs et les bénéficiaires du développement de leur pays dans une gouvernance sans faille, la modernité et la liberté créative. Ainsi et comme Singapour, le Togo pourra espérer quitter les bas-fonds et les profondeurs du classement IDH (159ème et en progression de 3 places depuis 2012), qui le place bien derrière des pays comme le Cap Vert (132ème) et le Ghana (135ème) mais extrêmement loin de Singapour (9ème). Il en ira de même pour les libertés d'entreprendre et de prospérité du secteur privé Togolais qui aura besoin de la part du président Faure Gnassingbé et de son gouvernement de réelles réformes et fonds. Même si des efforts ont été faits pour améliorer le classement Doing Business en 2014, le Togo n'en figure pas moins parmi les moins bien classés au monde alors que le Rwanda ou le Cap Vert figurent en milieu de tableau et que Singapour y joue les premiers rôles. Un besoin accru de liberté d'entreprendre et la réduction de l'interventionnisme d'Etat ou des acteurs de l'Etat permettra au pays d'offrir un meilleur environnement pour les investissements privés, surtout locaux, garant de la création durable d'emplois pour la jeunesse togolaise. On le voit là où Singapour est 2ème au monde dans l'Indice de la Liberté Economique (ILE), le Togo est 141ème coincé entre le Niger (140ème) ou le Burundi (145ème) et derrière la Guinée Bissau (138ème), le Bénin (130ème), le Ghana (90ème) mais bien loin derrière le Rwanda (36ème) ou l'Île Maurice (6ème).

On le voit, du rêve à la transformation du Togo en Singapour de la sous-région, le chemin est long. Mais il commence par le premier pas et le Togo a tout intérêt à s'y engager véritablement. Notre pays pourra déjà commencer par se positionner comme un des meilleurs sinon le meilleur élève de la sous région et notamment sur les principaux agrégats économiques et de gouvernance. Le dernier tableau nous montre le nombre de pas que notre pays doit franchir très rapidement et presque dans l'immédiat :

1. Il faut au Togo une meilleure productivité et une mobilisation de ressource pour faire croître durablement car le pays a l'un des PIB/Hb le plus bas de la sous région

2. L'accès à l'électricité et à Internet doivent être des priorités non négociables pour améliorer la modernité dans le pays en même temps qu'un relèvement du salaire minimum. Un objectif d'au moins 50% pour le taux d'électrification et au 25% pour l'accès à Internet, doit être rapidement atteint en 2016 pour qu'il y'ai un effet structurant sur la population et la création des emplois

3. Le Togo a une position honorable dans la production agricole et sa contribution au PIB et cela fait donc du sens que le gouvernement y accorde de la priorité à travers le PNIASA et autre PADAT et PASA. Cependant une plus grande mécanisation et un accroissement sensible de la consommation d'engrais vont stimuler durablement l'agriculture togolaise. Le Burkina Faso consomme plus du double d'engrais par hectare de terre arable que le Togo, la Côte d'Ivoire 5 fois plus et le Ghana 7 fois plus ; sans comparer avec la France ou le Maroc... il y'a donc matière à améliorer l'efficience des programmes dans ce secteur

4. Le Togo a l'un des taux de pauvreté les plus bas de la sous-région et c'est à son honneur mais 40% c'est toujours très élevé un objectif pour descendre à 35 ou 30% dans les trois années à venir serait un objectif ambitieux mais il serait cohérent que notre pays puisse baisser d'au moins 1 point tous les deux ans.

	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	France	Singapour	Rwanda	Maroc
IDH	0,476	0,388	0,452	0,573	0,396	0,407	0,337	0,485	0,473	0,884	0,98	0,51	0,62
PIB/H(USD)	1790.8	1 684.5	3 210.5	3 992.1	1 407.0	1 641.8	916.2	2 242.0	1 390.5	37 532,00	78 763.4	1 473.6	7 198.2
% Dépense militaire	1,00	1,39	1,50	0,50	1,70	1,40	1,10	1,64	1,60	2,20	3,30	1,10	3,90
% Accès à l'électricité	27,90	13,10	58,90	60,50	ND	16,60	9,30	56,50	27,90	100,00	72,60	10,80	98,90
% Budget éducation	26,10	15,10	6,90	8,10	5,20	4,80	4,40	5,60	4,00	5,70	2,90	5,10	6,60
% Budget santé	4,60	6,40	5,70	5,40	5,50	7,10	6,50	4,20	8,60	11,70	4,60	11,10	6,00
Consommation engrais (Kg par HTA)	19.4	11,00	25.4	34.9	3.4	26,00	1.3	8,00	5,00	136.9	3 374.6	4,00	28.2
Consommation électricité (kWh/Hab.)	57,00	32,00	212,00	344,00	38,00	34,00	35,00	187,00	98,00	7 292,00	8 404,00	20,00	826,00
Salaire minimum(USD)	63.7	55.8	101.7	129.2	45.8	55,00	30.8	86.7	41.7	3 479.2	3 934.2	47,00	245.8
Production agricole (PIB %)	36,00	34,60	30,00	25,60	56,40	38,80	42,10	15,40	45,90	1,80	0,50	33,10	14,60
Taux de pauvreté	47,80	58,30	41,50	33,10	48,20	60,20	56,40	44,00	39,20	8,20	6,30	37,30	33,40
Revenu des 10 % les plus pauvres	3,10	2,80	2,00	2,10	2,10	3,50	0,80	2,60	2,64	2,80	1,85	4,20	2,70
Revenu des 10 % les plus riches	29,00	32,20	34,00	30,00	39,40	25,80	35,40	48,20	32,89	25,10	32,76	43,32	33,20
Aide publique reçue ($US '000 courants)	652 610	1 040 110	1 262 000	1 330 510	103 620	1 391 300	773 140	982 820	220 530	0,00	0,00	1 081 110	1 966 140
Utilisateur internet (pour 100 pers.)	4,90	4,40	2,60	12,30	3,10	2,30	1,70	20,90	4,50	81,90	73,00	8,70	56,00
Abonnées à la téléphonie mobile(pour 100 pers.)	93,00	66,00	95,00	108,00	74,00	129,00	39,00	93,00	63,00	98,00	156,00	57,00	129,00
Nombre de ligne de téléphone fixe(pour 1000 Hab.)	16,00	8,00	12,00	11,00	3,00	7,00	5,00	26,00	34,00	540,00	376,00	3,00	110,00
Taux d'alphabétisation(15 ans et +)	42,40	28,70	56,20	67,30	54,20	31,10	28,70	39,30	60,90	99,00	92,50	71,10	56,10
Taux d'urbanisation (% population totale)	43,00	28,00	53,00	53,00	48,00	38,00	18,00	43,00	39,00	79,00	100,00	27,00	59,00
Dette publique au PIB	18,30	28,30	36,41	55,64	26,70	30,50	24,80	29,60	16,60	95,00	99,30	28,00	63,89
Taux de croissance de la production industrielle(%)	3,00	5,50	4,50	5,00	4,70	7,00	5,10	4,90	2,00	2,40	7,80	7,50	4,40

RÉSULTATS DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE :
DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS MALGRÉ TOUT

La Rédaction

Plus d'une semaine après ceux du Certificat d'Etude du Premier Degrés(CEPD), les résultats du Bac II sont désormais connus au Togo. On note de façon générale une amélioration par rapport à l'année 2014 , malgré une baisse du taux de réussite au CEPD.

Le CEPD perd 4 points

Avec 80,37 % de taux de réussite en 2015 contre 84,86% l'année précédente, les résultats du CEPD de l'année scolaire 2014-2015 ont subi une légère baisse au niveau national. Ce sont les régions maritimes, savanes et plateaux qui ont connu le plus d'échecs. Pour certains enseignants, cela s'expliquerait par les grèves qui ont émaillé l'année scolaire et dont ces zones ont été davantage concernées.

«Les élèves du primaire n'ont pas la maturité nécessaire pour savoir qu'il faut mettre à profit les périodes de congés. Pour eux quand ils ne vont plus au cours c'est qu'il faut s'amuser ; et lorsqu'on donne aux enfants près d'un mois de congé en pleine année scolaire, les résultats ne peuvent que s'en ressentir » nous a confié Apélété Romain, enseignant dans un établissement public de Lomé.

Sur les 176565 élèves inscrits cette année, 171774 ont effectivement pris part aux examens et 138049 sont admis. Notons que le nombre d'inscrits de cette année est nettement supérieur à celui de l'année dernière avec précisément 10313 nouveaux sur la liste d'inscription.

LE BAC II gagne 7 points

On aurait pensé que l'effet des mouvements sociaux se ressentirait sur les résultats du baccalauréat proclamés lundi dernier. Mais les chiffres sont meilleurs par rapport à l'année précédente. De fait, le taux de réussite au BAC II cette année connait une évolution de 7 points par rapport à 2014, passant de 42, 01% à 49,11%. A l'analyse l'enseignement technique alterne le bon et le mauvais chiffre. En effet, avec 74,33% la série F3 a été celle qui a enregistré le plus fort taux de réussite tandis que la série F2 avec 17, 82% enregistre le plus faible taux. Pour ce qui est de l'enseignement général, on compte 69,01% de réussite en série C4, 55,32% de réussite en série A contre 36,33% en série D. Au total 66 040 étaient inscrits à cet examen dont plus de 50% pour la série A. Arrive ensuite la série D avec ses 22 464 inscrits. La série E compte seulement 3 inscrits dont 2 réussites.

BACCALAUREAT D'ENSEINGEMENT DU TROISIEME DEGRE / SESSION DE JUIN 2015
TABLEAU STATISTIQUE DES INSCRIPTIONS ET RÉSULTATS BAC II

Serie	Total inscrit	Admis d'office	Admissibles	Admis 2e Gr	Ajourné(s)	Exclu	Abs	Admis+ admissibles	% de Reus	Part/% GI	Présents	Tx Reus/ Présents	Part/ % GI. / Prst
A4	30 654	9400	7407		13816	31		16807	54, 83%	25,450%	30 623	54,880%	25,465%
C	568	280	112		176			392	69,01%	0,594%	568	69,010%	0,594%
D	24464	4592	4171		15695	6		8763	35,82%	13,269%	24458	35,830%	13,277%
E	3	2	0		1			2	66,67%	0,003%	3	66,670%	0,003%
F1	41	12	12		17			24	58,54%	0,036%	41	58,540%	0,036%
F2	202	9	27		166			36	17,82%	0,055%	202	17,820%	0,055%
F3	301	132	92		77			224	74,42%	0, 339%	301	74,420%	0,339%
F4	177	62	37		78			99	55,93%	0,150%	177	55,930%	0,150%
G1	1970	752	528		690			1280	64,97%	1,938%	1970	64,970%	1,939%
G2	4702	1703	1097		1901	1		2800	59,55%	4,240%	4701	59,560%	4,242%
G3	2938	826	759		1352	1		1585	53,95%	2,400%	2937	53,970%	2,401%
TI1	20	2	6		12			8	40,00%	0,012%	20	40,00%	0,012%
Total	**66040**	**17772**	**14248**		**33981**	**39**		**32020**	**48,49%**	**48,486%**	**66001**	**48,514%**	**48,514%**

LES PATRONS DE PRESSE A L'ECOLE DU TRANSPORT MARITIME AVEC L'APPUI DE TOGO TERMINAL

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) réunit du 15 au 17 juillet prochain à Kpalimé, une cinquantaine de responsables et de dirigeants de médias (presse écrite, presse en ligne ,radios et télévisions) venus de l'ensemble du territoire pour un atelier d'échanges et de renforcement des capacités autour du thème : « Place du transport maritime dans les échanges internationaux : enjeux pour le Togo ».

Il s'agira à travers cet atelier, de relever l'importance du commerce maritime dans le développement du Togo et son impact sur notre économie et celle des pays de l'Hinterland. Mais pas seulement. Les participants échangeront également sur la problématique de la sécurité maritime ; un sujet d'actualité puisque le Togo accueille en novembre prochain, une grande conférence internationale sur la question. L'objectif selon les organisateurs est d'outiller les participants sur la place du commerce maritime dans les échanges internationaux et son enjeu pour le Togo.

Plusieurs communications sont programmées, notamment celle intitulée «Le commerce maritime dans les échanges internationaux et les enjeux pour le Togo» présentée par Mr John GOLO, Economiste, Enseignant à l'Université de Lomé, ou celle portant sur «les enjeux de la sécurité maritime avec en perspective l'Action de l'Etat en Mer et la Conférence de Lomé» qu'exposera Mr Hubert BAKAI, Chef de Cabinet du Conseiller pour la Mer du Président de la République, ou encore celle relative à «la lutte contre la piraterie et la sécurisation de la côte togolaise» dont l'orateur sera le Commandant Kabbia Kossi TCHEDRE, Adjoint au Préfet Maritime.

Cet atelier est l'une des déclinaisons du plan stratégique 2014-2015 du CONAPP qui porte sur « l'Appui et l'Accompagnement à la formation et ainsi qu'à la spécialisation des organes de presse » tel qu'adopté par le nouveau bureau élu en avril 2014. Il s'inscrit dans la droite ligne des projets innovants menés par l'organisation, en vue d'une professionnalisation accrue des journalistes, se proposant d'offrir avec le soutien de partenaires, des cadres de formation cyclique ou continue aux patrons de presse, sur des thématiques identifiées et variées. La rencontre de Kpalimé a été rendue possible grâce à l'appui financier et technique de Togo Terminal et de Blue Line, deux entreprises du Groupe BOLLORE.

La direction explique ce soutien par « le caractère pertinent et aux prises avec l'actualité » du thème choisi.

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION 2015 :

L'HUMANITAIRE AU CŒUR DES ACTIONS DE L'UNFPA

Raphael DJAMESSI

En 2014, les Nations Unies ont relevé le nombre le plus élevé de personnes déplacées dans le monde depuis la création de l'institution. Près de 60millions de personnes, en effet, majoritairement des femmes et des adolescentes ont été déplacés pour raison de conflits ou de sinistres. C'est à cette catégorie que le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a consacré la 26e Journée Mondiale de la Population placée sous le thème : « Les populations vulnérables dans les situations d'urgence »

.

En huit ans, 248 348 personnes ont été sinistrés suites à des inondations au Togo selon le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Dans la même période, le pays a accueilli, hébergé et accompagné plus de 5000 réfugiés et rapatriés venus majoritairement de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Libye et du Gabon. Certains de ces sinistrés sont logés depuis quelques années au Centre permanent d'accueille pour sinistrés d'Agoé Logopé (Lomé) qui a une capacité de 1000 personnes. C'est donc le site de ce centre qui a servi à la célébration le 11 juillet dernier de l'édition 2015 de la Journée Mondiale de la Population. Organisée conjointement par l'UNFPA en collaboration avec les ministères de l'Action Sociale et celui chargé de la Planification et du développement, cette célébration a été marquée par une remise de plus de 300kits aux résidents du centre et une visite de l'infirmerie de ce dernier équipés quelques jours auparavant par l'UNFPA. Pour le Représentant Résident de l'UNFPA au Togo, Dr Justin KOFFI, cette action s'inscrit dans le cadre du mandat de l'UNFPA centré sur la femme et marque le soutien de l'institution aux populations sinistrés et surtout aux femmes et aux enfants « qui constituent 80% des déplacés et des refugiés ». « Nous avons constaté qu'en situation de crise les femmes et les adolescentes sont les plus vulnérables d'où la nécessité de leur venir en aide en mettant en leur disposition des moyens qui leur permettent d'avoir accès à l'information, à l'éducation et eux prestations de services en matière de santé reproductrice » a-t-il expliqué. « L'UNFPA a donc équipé l'infirmerie du centre des sinistrés de Logopé en infrastructures de soins de façon générale et de soins prénataux en particuliers, en matériels hygiéniques et en matériels de consultation.» a-t-il ajouté avant de souhaiter que les autorités y affecte le personnel médical afin que le centre de soin soit opérationnel. La célébration a, de même, permis à l'UNFPA non seulement de porter l'information de l'existence de l'infirmerie aux populations environnantes du centre des sinistrés de Logopé mais aussi de les sensibiliser sur la santé de la reproduction et les mesures de protection contre le VIH/SIDA.

Célébrée pour la première fois en 1990 dans plus de 90 pays, la Journée Mondiale de la Population est l'occasion pour l'UNFPA, selon le Directeur Exécutif de l'UNFPA, Dr Babatundé Osotimehin, d'éveiller l'attention des autorités publiques, de la société civile et des partenaires sur la croissance de la population mondiale et ses effets induits sur la planète. Elle est de même une occasion de réflexion sur l'urgence et l'importance des questions de population en général et le contexte du développement en particulier.

Dr Kofi Justin, remettant le kit à un sinistré

La célébration de cette 26e édition se veut une opportunité pour mettre en lumière les besoins particuliers des populations vulnérables, surtout les femmes et des adolescentes, durant les conflits et les catastrophes humanitaires.

RECETTES FISCALES :

LES ADMINISTRATEURS FISCAUX ÉCHANGENT AUTOUR DE LA TVA

Raphael DJAMESSI

Dans la plupart des pays du monde, les ressources publiques sont pour une large part constituée de recettes fiscales, dont entre autres la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Pourtant, la perception de cette dernière s'avère compliquée surtout lorsqu'il s'agit d'échanges commerciaux internationaux ou de commerce électronique. Un séminaire international d'échanges et de partages d'expériences sur la question a eu lieu à Lomé du 06 au 08juillet dernier autour du thème « La territorialité de la TVA ».

Organisé par le Centre de Rencontre et d'Etude des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) en collaboration avec l'Office Togolaise des Recettes, ce séminaire international visait à permettre aux Etats membres du CREDAF de cerner les contours territoriaux de la TVA. Occasion de partage d'expériences et d'informations sur les dispositions légales et les normes élaborées dans certains pays, la rencontre a outillé les 41 délégués représentants 16 pays participants sur les règles de territorialité en matière fiscale. Plusieurs thématiques y ont été abordés entre autres, la notion de territorialité, le niveau d'intégration économiques des Etats, l'appréhension des prestations de services rendues par des non-résidents et le problème du commerce électronique.

Pour le Ministre des Finances, de la Planification et de la Prospective M. Adji Oteth Ayassor qui a présidé le lancement de la cérémonie d'ouverture, les rendements de la TVA constituent une des priorités du gouvernement du fait des énormes défis sociaux et économiques auxquels fait face l'Etat Togolais. Aussi a-t-il assuré que les recommandations issues de ces trois jours de travaux sur les méthodes d'analyse de la territorialité de la TVA «nous seraient d'une grande utilité ».

Le Commissaire des Impôts de l'OTR, lui, a trouvé en cette rencontre une occasion de définir une fois pour de bon les pratiques qui doivent régir les échanges entres opérateurs économiques de nationalités différentes en ce qui concerne la perception de la TVA. « Aujourd'hui avec l'évolution de l'économie numérique des individus issus de pays différents font des transactions financières et nous remarquons que de plus en plus d'opérateurs économiques trouvent des moyens d'éviter le paiement de ses taxes qui sont pourtant vitaux pour un Etat. Il importe alors de savoir comment et où appliquer la TVA dans de tels cas » a expliqué M. Ahmed Esso-Wavana ADOYI.

Table d'honneur

Le CREDAF

Crée en 1982 à Yaoundé, le CREDAF est une association qui organise des échanges d'expériences entre les responsables des administrations fiscales de ses pays membres et diffuse régulièrement une documentation sur les systèmes fiscaux des différents pays. Il réunit à ce jour une trentaine de pays dans le monde dont 24 en Afrique, 2 en Amérique du Sud, 2 en Europe (France et Belgique) et 2 en Asie. En vue de ralentir le rythme croissant de l'évasion fiscal dans ses pays membre, l'association a décrété l'année 2015 « année de la TVA » et s'évertue à travers guides et rencontres internationales à contribuer à l'amélioration des conditions de perception de la TVA pour une optimisation des recettes dans les Etats membres.

L'AMBASSADRICE VLISCO 2015 DÉVOILE LES PROJETS DE SON MANDAT

Raphael DJAMESSI

Trois mois après son élection, l'Ambassadrice 2015 de la prestigieuse marque de pagne VLISCO a levé le voile sur quelques uns des projets à réaliser au cours de son mandat. Axés pour la plupart autour de l'autonomisation de la femme et la promotion de l'excellence académique au niveau des jeunes filles, ces projets ont été présentés aux médias le 09 juillet dernier.

Mme Mimi Bossou-Soédjédé, Ambassadrice Vlisco 2015

Au Total quatre grands projets marqueront le mandat 2015 de l'Ambassadrice Vlisco, Mme Mimi Bossou-Soédjédé. Le premier concerne la lutte contre les maternités précoces. Il s'agira selon l'Ambassadrice d' «agir sur les causes du fléau notamment les idées reçues des élèves qui méconnaissent pour la plupart leur corps » afin de leur apporter les informations nécessaires sur l'éducation sexuelle et les sensibiliser sur les grossesses précoces ainsi que les moyens pour les éviter. « La méthode à privilégier sera la sensibilisation de masse mais surtout des rencontres de groupes dans certaines écoles dès la rentrée prochaine».

Le deuxième projet, plus dirigé vers l'autonomisation de la femme, consistera en la mise à disposition des femmes du village de Kpala , situé entre Zanguera et Mission Tové, d'un moulin à manioc. « Ces femmes ont pour activité principale génératrice de revenus la production de farine de manioc. Malheuresement, le village n'en dispose pas pour écraser le manioc, ce qui complique la tâche de ces femmes.» a expliqué l'Ambassadrice. Les recettes engrangées par ce moulin, a-t-elle précisé, contribueront à accompagner les enfants de ce village dans leur scolarisation. Le troisième projet du mandat de Mme Bossou-Soédjédé s'inscrit dans la promotion de l'excellence féminine en milieu universitaire. Il s'agira de faire des dons d'ordinateurs à une dizaine d'étudiants dont 75% de filles. Ce geste sera donné aux étudiants les plus méritants à l'issue d'un appel à candidatures et dans le cadre du projet « Un étudiant, Un ordinateur » initié par l'Organisation d'Appui au Développement à la Base (OADEB). Quant au quatrième projet, il concerne d'une dotation en kits scolaires à des élèves démunis mais méritants. L'idée est d'identifier des écoles dans la région maritime et de venir en aide à certains élèves défavorisés qui après deux semaines du début de la rentrée n'auraient pas encore de matériels scolaires. En marge de la mise en œuvre de tous ces projets, l'Ambassadrice Vlisco qui est une source d'inspiration aura à coordonner plusieurs activités Vlisco telles que:

- « Connaisseurs de style » qui consiste « à former et informer les consommateurs sur la reconnaissance du Wax Hollandais Vlisco ».
- Les lancements de produits
- Représentation la marque à certaines occasions

Cette rencontre avec la presse a été aussi une occasion pour l'Ambassadrice de revenir sur ses activités en tant que représentante de la marque depuis son élection en avril dernier. Elle a ainsi séjourné, tout comme les ambassadrices VLISCO des autres pays, au Pays Bas pendant trois jours où elle a eu à visiter les usines de VLISCO pour « comprendre les valeurs de la marque » et où elle a été formée sur la reconnaissance du vrai pagne VLISCO. Autre activité, l'Ambassadrice et la VAC Togo ont accompagné le concours littéraire « Sous le pagne le livre » dans le cadre de la 8ème édition du Festival International Les Lucioles Bleues (FILBLEU). A l'issue de cette compétition, les douze participantes ont reçu des prix composés de livres et de pagnes VLISCO. L'ambassadrice VLISCO a un rôle social dans le pays où la marque est représentée. Elle développe la responsabilité sociétale de la VAC Togo autour d'axes prioritaires touchant les communautés ; elle représente également la marque lors des activités marketing.

« DÎNER DES ICÔNES », UNE DEUXIÈME ÉDITION RICHE EN COULEUR

Kossi THEMANOU

L'initiative visant à créer un cadre propice aux échanges d'idées et d'expériences entre les acteurs économique, social, culturel voire politique et une personnalité dont expertise et expérience sont reconnus, était à sa deuxième édition ce 03 juillet 2015 au restaurant « le Béluga » à Lomé. Cette fois, le « dîner des Icônes » a eu pour invité d'honneur le Président Fondateur, Directeur Général du groupe NSIA, l'ivoirien Jean Kacou DIAGOU.

Le PDG du groupe NSIA, recevant sa distinction

« Business et panafricanisme. Comment réussir à s'imposer en Afrique. Le cas du Groupe NSIA (Assurance et Banque) », c'est autour de ce thème que le PDG de NSIA s'était entretenu avec les acteurs togolais du secteur économique et politique. En effet, fondé en 1995, NSIA est devenue en 20ans, un des principaux groupes financiers en Afrique. Autrefois spécialiste de l'Assurance, le groupe a su également s'imposer depuis 2006 dans le secteur de la Banque. Ainsi, durant le dîner, Jean Kacou DIAGOU a non seulement présenté l'épopée glorieuse de sa structure mais aussi rappelé les moments difficiles et la stratégie ayant favorisé la réalisation de son rêve. « Entreprendre, créer une entreprise ou un empire économique, c'est un perpétuel combat. Que les opérateurs économiques africains sachent qu'il faut toujours oser. Le cas de notre réussite n'a nullement été le fruit d'un hasard mais plutôt de dure labeur et d'innovation» a-t-il martelé durant le dîner. Actuellement à la tête d'une Holding, composée de 22 sociétés d'assurances et de plusieurs banques présent dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et Centrale, Jean K. DIAGOU, outre ses fonctions dans les Compagnies d'Assurances et Banques privées, est également, Président de la CGECI (Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire : patronat ivoirien), Membre du conseil d'administration de la CICARE Lomé, et Président de la Fédération des Organisations Patronales d'Afrique de l'ouest (FOPAO) et membre du Conseil de Gestion du CEPICI. Grâce à ses compétences, à son expérience professionnelle et à sa parfaite maitrise du secteur économique africain, l'homme a édifié les participants à cette soirée par rapport aux opportunités qu'offrent les enjeux du développement du continent noire. Biens d'autres points y compris celui des meilleures stratégies de communication et de marketing ont aussi alimenté les débats.

Rappelons que le « Dîner des icônes » est une plateforme de communication, un dîner gastronomique autour duquel, tous les deux mois, 70 personnes venant aussi bien du milieu des affaires, de la culture, du social et autres se retrouvent pour partager un agréable moment en discutant des choses propres à leurs secteurs d'activités. Pour la promotrice de l'événement, Béatrice OLOA, le cadre est conçu dans le but de booster les hommes d'affaires africains en général et particulièrement les togolais à encore plus d'engagement et de professionnalisme. Rendez-vous à nouveau donc dans deux mois.

INTERVIEW : DJ DIAMONDZ

Wilfried ADEGNIKA

« LE TRAVAIL QUE NOUS FAISONS EST TRÈS SOUS-ESTIMÉ, LES DJ'S AUSSI DOIVENT S'ACHETER UNE VOITURE, CONSTRUIRE UNE MAISON... AVEC LEURS REVENUS DE DJ. »

L'art de sélectionner et de diffuser de la musique à destination d'un public, dans une discothèque ou à l'occasion d'une soirée spécifique est devenu le quotidien de certains jeunes du Togo qui en font non seulement une passion mais aussi une carrière. Dj Diamondz a su vite se tailler une place parmi les meilleurs. Découvrons ce jeune aux doigts pleins de virtuoses !

Focus Infos : Dj Diamondz tu es un jeune Dj togolais. Peux-tu te présenter en quelques mots!

Dj Diamondz : Bonjour Focus Infos. D'abord, merci pour m'avoir accordée cette interview. Dj Diamondz à l'état civil c'est David ATAYI. Dj Diamondz est à la base un jeune diplômé en MBA Marketing Management et Communication, Togolais d'Aného, célibataire sans enfant, un seul petit frère. Je m'intéresse à tout ce qui est multimédia, musique, électronique, manuel, esthétique et féminin. Lolll. J'ai tout dit ?

FI: Quelles sont tes références musicales ?

DD : Mes préférences musicales, ça étonnera beaucoup qui me voient dans mes activités mais c'est le Zouk en premier. Ensuite je classerai par ordre d'arrivée l'Afrobeat (Togo, Naija, Ghana, Congo), le Rap et la pop musique.

FI : Autres activités à part le Djing ou c'est seulement de ça tu vis ?

DD : Euh, comme je l'ai dit un peu plus haut, je suis Marketeur de profession. Je suis donc Attaché Commercial dans une entreprise de la place, donc je vis de ça en priorité.
Ensuite le Webmarketing, le Marketing Consulting pour des entreprises et structures et l'évènementiel.

FI: Comment pourrais-tu décrire ton style musical ?

DD: Moi je n'ai pas de style musical en particulier. Quand ça bouge à gauche, je bouge à gauche, et quand ça bouge à droite, je bouge à droite aussi. Surtout que les togolais sont très exigeants en matière de musique, donc il faut leur offrir ce qu'ils veulent sinon ils vont te crier dessus et ça là ça gâte cœur (Lol). L'ambiance que j'ai connue au Togo c'était le N'Dombolo avec les Extra Musica, Koffi Olomidé et tout, ensuite il y a eu les ivoirens avec Douk Saga, Molare, Christy B, Ayano et tout ca. Les Ghanéens se sont imposés par la suite avec Castro, Mizbel, Bolio, Buk Bak, Taxi Driver. Les ivoiriens sont revenus avec Arafat DJ au même moment que le Cool Catché des Toofan, qui ont été vite surplanté après par le style Azonto. Mais eux aussi n'ont pas fait long feu, car les Nigérian sont arrivés et gardent leur place jusqu'à aujourd'hui, même s'ils sont fortement concurrencés par le Gweta de nos fils du vent, et le Lapé-Lapé, encore des Ivoiriens. Donc tout ça fait que, pour les autres DJ, je ne sais pas, mais personnellement je n'ai pas de style musical.

FI: Quel est ton meilleur souvenir en mix

DD: Meilleur souvenir en mix ? . J'ai trop de bons souvenirs de mes mix mais celui qui m'a marqué c'est quand je devais mixer à une grosse fête organisée pour l'anniversaire d'une jeune fille dans un grand hôtel de la place. Ce jour j'ai rencontré des personnes qui étaient inconnues pour moi mais avec qui aujourd'hui j'ai développé des partenariats et des relations poussées (n'allez pas imaginer des choses lol), je veux parler de Dj Romaric que je rencontrais pour la première fois, Magali Palmira Wora, une dame toute petite mais qui a les bras long (c'était la première fois qu'on se parlait).

A cette fête il y avait des artistes comme Bebi Phillipe, Serge Beynaud, Rico, Prince Mo, Kollins qui brillaient en ce temps-là. Ça c'est mon meilleur souvenir en mix. C'est à partir de là que j'ai su que je devais passer à une autre étape de Djing.

FI : Peux-tu nous parler de tes influences musicales ?

DD : Influences musicales ? Moi j'ai connu la musique très jeune. Je dirai vers 5 ans par là. Je n'écoutais pas la musique comme la plupart de mes amis. Mais en grandissant j'ai eu une préférence pour le Rap, genre 50Cent qui reste pour moi le meilleur rappeur même si aujourd'hui il n'a plus cette côte, en fait c'est la vie du gars que je kiff, comment il a su percer dans la musique « sans l'aide de personne ». J'ajouterai 2Pac, Eminem, Snoop Dog, Matt Houston. Et aujourd'hui, j'ai tendance à les revisiter dans mes mix.

FI : Qu'est-ce qui t'as donné envie d'être Dj ?

DD : Bah je dois dire que c'est mon père qui m'a fait découvrir cela. Déjà, à 5 ans, comme je le disais tantôt, il y avait les Decks, les cassettes et les stylos de marque « Bic », une image le dit, nos jeunes frères ne connaîtront jamais le lien entre ces trois objets.

Donc à 5 ans, 7 ans par là, je faisais les branchements pour mon père à la maison, et quand il faisait souvent les fêtes, c'était moi le technicien, c'est comma ça on nous appelait en ce temps. C'est vrai, c'est lui qui m'empilait les CD avec l'ordre de passage. Donc j'ai gardé cette habitude où à chaque fête j'étais à côté de la musique. Dans ma 19ème année, j'ai connu Virtual Dj et au même moment j'ai connu Dj Magloire (Paix à son âme) à un évènement Hip Hop de Lomé. Je ne le connaissais que de nom, en ce temps, il animait une émission à la radio. C'est à partir de là que je me suis mis au Djing réellement avec mon Pc et mon Virtual DJ. Rire !

FI : A quel dj te compares tu?

DD : Je me compare à moi-même. Je ne suis supérieur à aucun Dj. On ne finit jamais d'apprendre. C'est pour ça que je rigole seulement quand certains Dj's veulent apprendre de moi. Comment apprendre à quelqu'un si tu continues d'apprendre ?

Big up à Dj Nalo. Le seul dont j'apprécie le travail ici à Lomé. Cela ne voudrait pas dire que les autres déméritent. Ils sont tous aussi compétents. Mais les manières de faire sont différentes.

FI : Quels sont les titres phares que tu joues tous le temps ?

DD : Mes titres phares ? Bah, la musique évolue. Mais ces derniers temps, à chaque mix je me rends compte qu'il y a toujours des sons comme Orobo des Toofan, Crazy People de Kollins ft Toofan, Nononini d'Almok, Dossinou de Snaky, Luna de Kollins, ensuite PDRG de Mic Flamme, Et puis quoi de KanAa, CGC de Kiff No Beat. J'ajoute à ça les Moov Dadass et Balumba de Bebi Phillipe, Tiguidi de Tour de Garde, Allons seulement de Molare, Je suis Jahein prêt de Shado Chris, Gbolorlor d'Arafat Dj... il y en a pleins que je ne peux même pas citer.

FI : Techniquement parlant, quels matériels utilises-tu ?

DD : Graduellement je dirai Voxoa S60, Numark Mix Deck Quad, Pioneer CDJ 2000, Pioneer DDJ SZ avec des logiciels de Djing comme Virtual et Serato.

FI : Un film marquant ?

DD : Le Crocodile du Botwanga de Capitaine Bobo Bambibi Coq Loooollll. Ce film mérite des oscars parce qu'il retrace tellement bien ce que font nos dirigeants africains.

FI : Projets d'avenir ?

DD : Si je décline mes projets ici, je risque de ne plus avoir d'avenir.

FI : Si tu étais une boisson ?

DD : Si j'étais une boisson, Je serai BudLight. Bip up à Mèmè Egah.

FI : Un dernier mot

DD : Je dis merci à tous ceux qui me soutiennent surtout de près. Ceux qui me soutiennent de loin, je ne les vois pas. Merci à la #Team228Community, ils se reconnaitront. Merci à tout ce qui contribue à l'évolution de la musique togolaise, particulièrement Patrick Tomety Dollars. Merci à ma LadyBoss Magali depuis le Gabon. Merci à ma LadyBoss de Premium Events qui se fait discrète, à mes Dj collaborateur Nalo Dji, Donald Hitmix, Dj K-West depuis Belgique, Dj Bella depuis le Nigéria. Le travail que nous faisons est très sous-estimé, les Dj's aussi doivent pouvoir s'acheter une voiture, construire une maison, avoir une famille sur laquelle ils doivent veiller avec ses revenus de Dj. Donc coup de gueule, un peu de considération, après tout, c'est nous qui vous faisons danser. Et Merci à Focus Infos pour m'avoir réellement considéré. Ça me touche beaucoup.

FEDAS SA
devient...
Ogar
assurances

Bénin.Côte d'Ivoire.Togo.

Ogar
Toujours avec vous

LE VRAI, L'ORIGINAL

TELLE MÈRE TELLE FILLE, EN JAVA

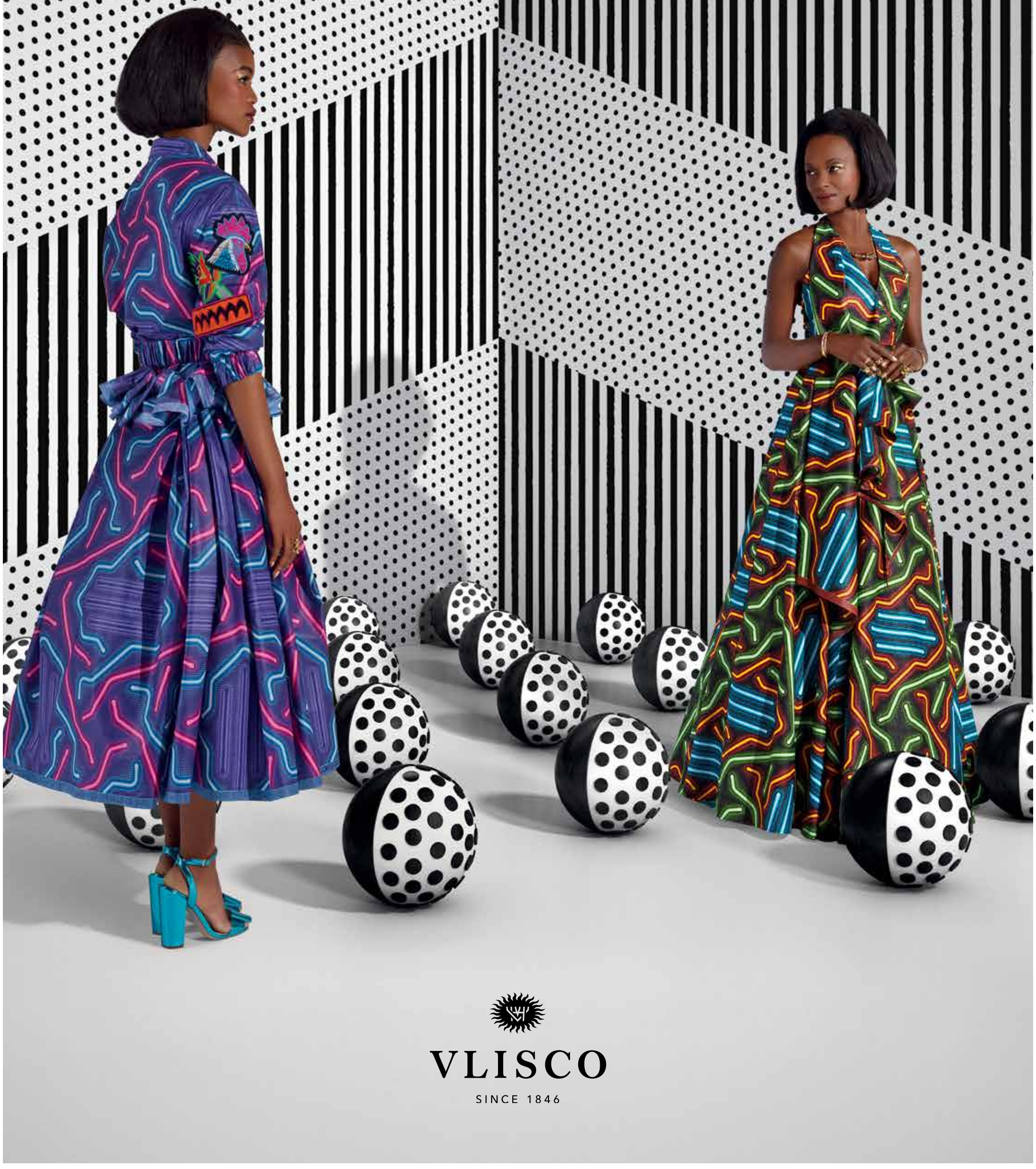

VLISCO

SINCE 1846